

ABONNEMENTS:

Édition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TÉLÉPH. 75:

ADM. RATION: Main 7461
RÉDACTION: Main 7460

“C'est parce que ce règlement (le règlement no 17) est contraire à la loi naturelle, à la justice, aux règles de la pédagogie, aux droits acquis, au “British fair play”, à la pratique universelle dans l'Empire britannique; contraire au bon sens, que nous refusons de l'accepter; que la résistance à son adoption prise et maintenue par tous les groupes canadiens-français de la province, ya se continuer jusqu'à ce que l'ordonnance injuste et insensée soit retirée ou abandonnée.”

“Notre détermination est irrévocable et irréductible. Nous avons résisté et nous continuerons de résister à l'odieuse tentative de proscrire notre langue maternelle, malgré toutes les menaces, au prix de tous les sacrifices.”

(Paroles prononcées hier soir à Ottawa par M. le sénateur Belcourt, aux acclamations frénétiques de 7,000 Canadiens-français.)

UN NOUVEL ETAT D'ESPRIT

Pour nos compatriotes de l'Ontario

Il y a quelque chose de changé dans notre pays. Il suffirait pour le prouver d'évoquer les scènes qui se sont passées hier à Edmonton, celles qui se préparent pour demain à Winnipeg et à Regina. Il suffirait même d'évoquer celles dont Ottawa fut le théâtre hier.

Plus de douze mille personnes, disaient-on, ont pris place dans le défilé où les Canadiens-français entendaient affirmer qu'ils possèdent à la fois le nombre et la volonté de vivre. Sept mille — nous prenons le chiffre de la Gazette — étaient à l'Arera pour acclamer les orateurs qui prêchaient la résistance au tyrannique règlement no 17.

Et leurs acclamations étaient autre chose qu'un vain bruit, puisqu'elles venaient d'hommes qui, depuis des mois, tiennent en échec toutes les forces gouvernementales et que ni les menaces ni les promesses n'ont fait plier.

Sur l'estrade se trouvaient côte à côte les commissaires français d'Ottawa et les Irlandais qui se sont joints à eux pour défendre les droits de la langue. Dans la foule, les pères de famille qui ont ordonné par écrit la résistance au règlement no 17 et un certain nombre d'enfants, qui sont sortis de l'école dès l'entrée de l'inspecteur protestant.

Les actes d'hier garantissent ceux de demain et donnent aux paroles leur pleine signification.

Il suffisait du reste que l'on parlât de résistance pour que les acclamations jaillissent en fusées, et l'un des détails les plus significatifs à cette scène est peut-être que les déclarations les plus catégoriques venues du côté ontarien aient été faites par M. le sénateur Belcourt. M. Belcourt n'a jamais passé pour un emballé. C'est un esprit froid, que d'anciens trouveraient volontiers trop modéré. Qu'on relise son discours, en se rappelant qu'il ne s'agit point d'une improvisation née de l'enthousiasme, mais d'un texte soigneusement écrit dans le silence du cabinet, et l'on se rendra compte de l'état d'esprit des chefs de la minorité.

L'autre trait caractéristique de la réunion, — manifestation, lui aussi, de l'esprit nouveau, — c'est la présence, ce sont les discours des délégués de la province de Québec et l'accueil qu'on leur a fait.

MM. Asselin, Rivard et Laverne ont tour à tour affirmé que le groupe français de Québec prend enfin conscience de ses responsabilités envers les minorités de sa race, et que nous sommes avec elles, côte à côte et cœur à cœur. On les a frénétiquement acclamés.

Il nous reste à prouver demain, de façon tangible, que nous ratifions leur promesse et que nous savons faire honneur à la parole qu'ils ont donnée en notre nom...

Omer HEROUX.

ELGIN, POPE, STUART ET HALDIMAND

Dans le Devoir de mercredi, 18 juin, M. Héroux signalait l'étonnement qu'éprouvent certains anglo-canadiens quand on leur dit que “la présence des Canadiens-français dans ce pays est la plus sûre garantie du maintien du lien britannique et de l'unité canadienne.” Il en appelait contre eux à l'histoire et démontrait, par le témoignage du ministre Pope et de lord Elgin, que la justice de l'assertion a été reconnue par des Anglais très distingués.

M. Héroux aurait pu facilement remonter encore à travers nos annales et y cueillir des confirmations non moins précises que celles-là.

Tous ceux qui s'occupent de les étudier connaissent l'intéressante physionomie de cet artiste qui eut nom Andrew Stuart. Son influence sous lord Dalhousie fut considérable et c'est lui qui qualifiait nos pères, contre lesquels il allait bientôt se tourner, de *peuple gentilhomme*. Or, en 1822, on demandait à la Chambre de concéder des terres à des spéculateurs au sud du Saint-Laurent, sous le prétexte d'assurer plus tard ce territoire à la population anglaise. La réponse de Stuart à cette réclamation respire presque de l'indignation: “Folle politique! On craint le contact de deux peuples qui ne s'entendent pas (les Anglo-américains et les Canadiens-français), et on met là pour barrière des hommes de même sang, de même langue, des hommes (les Canadiens-français) qui ont les mêmes mœurs et la même religion que l'ennemi!” On le voit: Andrew Stuart exprimait déjà l'avis même que lord Elgin devait reprendre vingt-six ans plus tard.

L'étonnant, c'est que Stuart, en parlant ainsi, n'était lui-même qu'un écho, l'écho d'un homme beaucoup moins sympathique à notre élément, le féroce Haldimand. Déjà, en 1784, celui-ci s'était prononcé dans le même sens. Et l'on ne dira pas qu'il usait de partialité envers les nôtres puisque, Suisse d'origine et huguenot de croyance, il n'avait rien de commun avec eux.

Rappelons brièvement les faits. Soutenus par la France, les Etats révoltés de la Nouvelle-Angleterre avaient proclamé leur indépendance (1776) et le traité de Versailles (3 septembre 1783) venait de reconnaître leur république. Au Canada, les deux éléments de la population, entre lesquels se perpétuait un profond malaise, réclamaient un changement de constitution. L'Angleterre, instruite par le succès récent des révoltes et redoutant une crise pareille au Canada, crut devoir s'occuper de sa colonie. En attendant qu'elle établit, entre Anglo-Canadiens et Franco-Canadiens, la séparation politique de 1791, elle son-

gea à leur assigner des territoires différents.

Les 25,000 royalistes de la Nouvelle-Angleterre, ceux qui avaient refusé de prendre part à la révolte et résistèrent fidèlement à Georges III, se virent contraints de franchir la frontière et cherchaient en ce moment un refuge au Canada. Le gouvernement anglais considéra cette immigration comme une circonstance favorable pour opérer la scission territoriale. Tandis que les Franco-Canadiens gardaient les bords du Saint-Laurent, on concédait des terres aux émigrés sur la frontière, au sud du fleuve, dans les *Gantons de l'Est* actuels (Brome, Compton, Drummond, Missisquoi, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe).

Le secrétaire des colonies communiqua cette intention au gouverneur du Canada, le général Haldimand. Celui-ci, se faisant à son insu l'agent de la Providence, prit dès 1784 sur cette question exactement la même position que devait prendre Andrew Stuart en 1822. Dans une dépêche motivée il répondit au ministre qu’“il n'était point prudent de placer sur la frontière une classe d'hommes dont les ressentiments pourraient fournir un prétexte, à des voisins mal disposés (bad neighbors), de nous chercher querelle et de faire naître un casus belli.” Au contraire, ajoutait-il, “il me paraît d'une bonne politique d'établir sur la frontière une population qui nait pas la même langue, la même religion, et qui ne soit pas habituée aux mêmes lois et au même système de gouvernement que nos voisins, si remuants et si entreprenants.”

Cette manœuvre habile, qu'on exécuta en partie, permit à Pitt de créer deux Canadas, l'un français et l'autre anglais, de récompenser les Canadiens de leur fidélité et d'ouvrir aux émigrés de la Grande-Bretagne un pays où ils pourraient jouir du gouvernement représentatif sans être soumis à une majorité française et catholique.

Ces détails, que nous empruntons à Garneau ainsi qu'à son biographe Chauveau, confirment la thèse soutenue l'autre jour par M. Héroux. Deux ministres, Pope et Stuart, deux gouverneurs généraux du pays, lord Elgin et le général Haldimand, étaient si loin de redouter que le contact des Canadiens-français avec les Etats-Unis occasionnât une annexion qu'au contraire ils considéraient l'établissement des Franco-Canadiens sur la frontière américaine elle-même comme “la plus sûre garantie du maintien du lien britannique et de l'unité canadienne.”

Rappelons-nous maintenant un fait actuel. Non seulement les Etats-Unis n'ont pas absorbé cette race-frontière, mais celle-ci a débordé

par sa population et par son influence les Etats voisins de la Nouvelle-Angleterre. Non seulement les entreprises postérieures pour angliciser et protestantiser les Cantons de l'Est n'ont pas réussi comme on s'y attendait, mais le bilan de tous ces efforts est à la veille de se solder par une banqueroute radicale. Le procédé discret de l'élimination ethnique, mis en oeuvre par l'élément français, l'a emporté depuis longtemps sur le procédé brutal de l'engorgement territorial, exploité par certains fanatiques.

Devant ces faits, l'on se dit que les plus prévoyants ne sont pas ceux qui rient de notre prétention, mais ceux qui, comme Haldimand, Stuart, Elgin et Pope, s'attachaient à la justifier à l'avance.

Abbé EMILE CHARTIER

La gymnastique à l'école

Le Devoir signalait en quelques mots samedi la démonstration de gymnastique qui a précédé, à l'école Querbes d'Outremont, la distribution des prix. Cette démonstration, qui n'est évidemment pas la seule du genre, a permis aux spectateurs de deviner le bien fait aux écoliers par les exercices de gymnastique introduits à l'école.

A la campagne, l'enfant respire à pleins poulmons l'air pur et trouve dans ses courses à travers champs, dans toutes les fantaisies auxquelles il peut librement se livrer, dans le travail même de la maison, un repos d'esprit et une préparation physique. A la ville, il importe de remplacer par une série d'exercices méthodiques l'entraînement que la campagne donne naturellement et qu'il n'est besoin que de développer et compléter.

Il faut avoir vu les écoliers — depuis les garçons de 13 et 14 ans jusqu'aux gamins de 5 et 6 — donner une démonstration comme celle de vendredi pour mesurer le surcroît de force, la souplesse d'allure que leur apportent ces exercices méthodiques.

Comme le faisait remarquer l'an dernier le Dr Dubé, l'avantage des méthodes suivies à Outremont — et ailleurs, supposons-nous — c'est que l'on ne vise point à faire des athlètes, ni des phénomènes; mais à élever le niveau général de la force et de la santé physique. Les exercices sont gradués de façon à assurer le développement normal des enfants et à leur donner le maximum de résistance.

Ils tendent à établir dans l'individu l'équilibre parfait du développement intellectuel et physique. C'est l'idéal que formulait le vieil axiome latin: *Mens sana in corpore sano*.

O. H.

Rien n'a été fait

Parlant de la marine australienne, le Canada dit que dans quelques mois, l'Australie aura “accompli la tâche qu'elle avait acceptée à la conférence de 1909”, tandis que le Canada, grâce à M. Borden et à son ex-allié, M. Bourassa, n'aura encore rien fait.

Cela est vrai: à part l'achat du *Rainbow* et du *Niobe* et leurs croisières ridicules dont le tout a coûté près de deux millions, le Canada n'a encore rien fait.

Et le regret de l'organe libéral est tel qu'il ne laisse aucun doute sur ce qu'il ferait s'il en avait le pouvoir.

Il imposerait au Canada une marine du même type que celle de l'Australie, mais en partie double, c'est-à-dire une escadre sur le Pacifique et une autre sur l'Atlantique.

Or, cela comprendrait deux dreadnoughts, deux croiseurs légers et un certain nombre de contre-torpilleurs.

Cela coûterait bien au moins les trente-cinq millions de M. Borden de construction.

Ensuite, il y aurait les frais d'entretien. La marine australienne coûtera, de ce chef, trois millions sept cent cinquante mille piastres par année. La marine canadienne, deux fois plus considérable, coûterait donc d'entretien plus de sept millions annuellement.

Mais ce n'est là qu'un commencement, et c'est ce que le Canada se garde bien de dire.

La dépêche sur laquelle le *Canada* base ses commentaires, ajoute en effet cette phrase instructive: “D'ici quelques années la flotte australienne représentera probablement une dépense annuelle de deux à trois millions de louis.”

Soit dix à quinze millions de

M. Bourassa au Manitoba

UN BANQUET. — UNE VISITE A SAINT-NORBERT.

Winnipeg, Man., 22. — (Service particulier). — Samedi soir, un groupe de Canadiens-français de Winnipeg et de Saint-Boniface a donné un dîner à M. Bourassa au Deer Lodge, sous la présidence du juge Prendergast. Il n'y a été nullement question de politique, mais on y a parlé de questions de langue et de la question d'organiser l'élément français au Manitoba. Il y a eu des discours par MM. Prendergast, Bourassa, et Lachance.

M. Bourassa a surtout insisté sur le besoin immédiat d'une organisation canadienne — française efficace dans toutes les provinces, afin d'aider et de diriger sagement les forces canadiennes — françaises. Il a aussi parlé du besoin d'une opinion publique canadienne éclairée, et indépendante des partis, et a dit que son ambition, c'est de réussir à faire se développer cette opinion.

M. Prendergast et le docteur Lachance ont rendu hommage à l'œuvre accomplie par M. Bourassa dans l'Ouest, en ce sens, et dit que son voyage donnerait certes d'excellents résultats au point de vue des intérêts français dans les provinces de l'Ouest.

M. Bourassa a été fort applaudi et félicité de sa tournée par les assistants.

Dimanche, M. Bourassa, accompagné de sir Joseph Dubuc, de M. Bourgois, gérant du Crédit Foncier Franco-Canadien à Winnipeg et du consul français, a visité Saint-Norbert, paroisse canadienne — française, sise à dix milles au sud de Winnipeg, assister à la grand-messe. Ils y ont été les hôtes de M. le curé Cloutier. Dans l'après-midi, M. Bourassa a fait sur invitation du curé, une courte causerie aux Canadiens-français et aux Métis français, de Saint-Norbert. Il leur a parlé de la fierté qu'ils doivent entretenir chez eux pour le français, leur a demandé de rester fidèles à la tradition canadienne-française et conseillé de ne pas négliger non plus d'apprendre la langue anglaise.

Lundi soir, M. Bourassa répondra à la santé de Québec, au banquet que les Canadiens-français et le groupe de langue française de Winnipeg donneront au Royal Alexandra en l'honneur de la fête nationale. Ce dîner sera un succès, tout comme la célébration de la Saint-Jean-Baptiste et le Congrès de colonisation, mardi et mercredi.

M. Bourassa partira d'ici mercredi soir, après avoir fait un discours français, mardi soir, à une assemblée publique, et assisté aux séances du congrès, mercredi.

Les humbles héros
Quatre pompiers se sont fait tuer hier matin; trois autres ont été blessés grièvement. La liste de ces humbles héros qui, pour un salaire dérisoire ont sacrifié leur vie pour empêcher de brûler des bâtiments dont la valeur totale ne sera jamais égale à celle d'une seule vie, s'allonge tous les jours. Les uns ont péri au feu, d'autres dans des accidents de voiture en répondant à l'alerte.

Quand un pompier part de la caserne, il ne sait jamais s'il y reviendra. Chaque sortie est pour lui le sacrifice constant, répété de sa vie. Et il se trouve des gens, non seulement dans le public qui ne soupçonnent guère ce qu'est sa vie, mais dans le gouvernement municipal pour leur disputer un salaire élevé! Le pompier est presque servi de joies de la famille. Il a six heures de congé par semaine. Il suffirait d'ajouter une centaine d'hommes à l'effectif, pour que chacun pût avoir vingt-quatre heures de congé, mais les instances répétées à ce sujet ne paraissent pas avoir fait beaucoup d'effet.

Quand un pompier meurt, que ce soit dans son lit, après avoir pris sa retraite, que ce soit, comme ceux d'hier, sous l'écrasement d'un mur et rôti, sa famille est-elle dix fois touchée une assurance de \$1,000 et piastres pour une seule année. A ce compte, les deux escadres canadiennes coûteraient de vingt à trente millions annuellement!

Tout cela pour encourager les fabricants de paniques de guerre. C'est un peu cher.

Non, il n'y a rien de fait. Et c'est heureux pour notre budget.

Jean DUMONT.

une pension annuelle de \$300.

On s'étonne que le recrutement ne se fasse pas facilement; on accuse le chef d'être trop sévère, de décourager les bonnes volontés.

Au lieu de battre le *mea culpa*, sur la poitrine des autres, on ferait bien mieux de reconnaître sa propre faute. Qu'on rende le service attrayant, par un salaire assez élevé, par un congé hebdomadaire raisonnable, par l'assurance qu'on ne laissera pas sa famille dans la misère, et l'amour des aventures, la fièvre du mouvement, le courage inné du Canadien feront le reste.

Fred. PELLETIER.

BILLET DU SOIR.

Devant le progrès.

On raconte naguère, dans ma famille, l'anecdote électorale que voici, en contenant qu'elle était authentique.

“Un candidat à la députation, dans une circonscription rurale, avait pour premier article de son programme le passage d'un chemin de fer dans les campagnes où il brisait les suffrages. Son adversaire, contrainct d'adopter la contre-partie, s'efforçait de trouver des arguments contre le chemin de fer. Tâche ingrate. Aussi, au cours d'une réunion contradictoire, il fut bientôt à court. Et il se tourmentait l'esprit:

“Les chemins de fer, messieurs, les chemins de fer, oui, les chemins de fer... Mais rien ne venait.

Rien ne venait quand un facétieux au milieu du discours progressif souffla cool à l'orateur adverse, le quel répliqua gravement:

— Qui, messieurs, les chemins de fer, ça fait tirer les vaches!”

“Et c'est si passait en des temps très anciens...”

Mais, encore de nos jours, il se trouve beaucoup de gens pour se méfier de tout ce qui sort de la routine.

Ainsi, l'an dernier, le conseil municipal d'une petite ville, située à une dizaine de milles de Montréal, entra en négociations avec une compagnie en vue d'y faire venir le tramway. La compagnie soumit cette proposition: Donner nous gratis une lisière d'une largeur de quarante pieds, le long de la voie ferrée qui existe déjà, et trois mois après vous aurez le tramway.

Les conseillers se mirent à la besogne. La plupart des propriétaires accueillirent le projet avec enthousiasme: la plus-value que prendraient leurs terres compenserait cent fois le don d'une lisière qu'ils en feraient. Cependant, certains cultivateurs répondirent catégoriquement: Si la compagnie veut du terrain, qu'elle paie!

La compagnie ne payait point, et la petite ville n'eut pas le tramway.

Mais cette année, au retour de la belle saison, deux ou trois de ces quatre propriétaires récalcitrants commencent à penser et disent même à leurs voisins: “Ca serait peut-être bien une bonne chose pour nous autres d'avoir les p'tits chars...” Et, vraiment, on ne peut exiger d'eux qu'ils aient plus clairement qu'ils regrettent leur attitude intransigeante de l'an dernier.

L'offre de la compagnie ne vaut peut-être plus. Mais que la leçon serve au moins à ceux à qui semblerait la leçon.

LÉON LORRAIN.

Sur le Pont d'Avignon...

Tout le monde a hâte à demain pour donner son sou en faveur de la cause des écoles bilingues d'Ontario.

Les enfants d'écoles ont fait noblement leur devoir.

C'était vraiment touchant de les entendre demander un sou à maman, pas pour acheter des bonbons, mais pour que les petits Canadiens-français d'Ontario apprennent le français comme nous autres.”

Dans une paroisse des environs hier, la collecte de la grand-messe paroissiale a été faite en faveur des écoles bilingues et bien que le curé eût oublié de l'annoncer d'avance, elle a rapporté près de cent dollars. C'était un vrai plaisir de voir avec quelle joie les paroissiens portaient la main au gousset, et donnaient sans regarder la pièce touchée la première, cinq, dix, vingt-cinq, cinquante sous.

On raconte le trait suivant arrivé dans une famille obligée de compter sa dépense sou par sou. Une petite fille d'une dizaine d'années attendait la paye du vendredi pour avoir un petit article de toilette de vingt-cinq sous. Quand elle entendit parler du Sou de la Pensée française

Jean DUMONT.

A TRAVERS L'OUEST

Le nationalisme à Regina

Regina, 16. — Edmonton, son groupe de Canadiens-français accablants, sa vue splendide sur la Saskatchewan boueuse et ses berges escarpées, laissent une excellente impression au Canadien-français, hôte de cette ville pendant quelques jours: il a l'illusion de se croire dans un petit Québec où les gens, soudain, se seraient tous faits hommes d'affaires ambitieux, mais sans rien perdre de leurs qualités françaises.

Calgary, construite dans un cirque, au confluent de la Bow et de l'Elbow, entourée de collines verdoyantes que gravissent peu à peu des rues bordées de jolies maisons, vivement dessinées dans l'air subtil, vif et léger descendu des Rocheuses qui découpent au loin, à soixante-cinq milles leurs pics et leurs massifs sombres frangés de glaciers et de neiges d'une blancheur éclatante, Calgary, avec sa population presque toute anglaise, d'origine, de coutumes, de langue et d'aspect, a son charme aussi, car elle paraît bien être la plus belle ville des deux nouvelles provinces.

Mais elle n'a pas, pour le Canadien-français, cette attirance de sa rivale, Edmonton, où la ville, plus neuve, et, partant, d'aspect plus provisoire, emprunte aux cinq mille Canadiens-français qui y vivent un cachet d'hospitalité bienveillante, en dépit des préoccupations affairées et visibles des gens rencontrés au hasard de ses rues.

Mais voici Regina, poussée en pleine prairie comme un champion sans cesse grossissant: son Capitole orgueilleux dressé en bordure d'un fragment de lac; ses barreaux militaires, de l'une des fenêtres desquelles, il y a bientôt trente ans, Riel, la corde au cou, marchait, sur une planche accrochée au-dessus du vide, vers la mort par l'étranglement; sa population de langue anglaise, en partie américaine, dont les affaires semblent la seule préoccupation immédiate; sa poignée de Canadiens-français dont le cœur, c'est l'évêché où vit, loin de son Québec tant aimé, Monseigneur Mathieu, d'accueil si sympathique pour tous les visiteurs; et ses édifices à l'américaine, la plupart construits d'hier, dont l'extérieur est aussi froid que la plupart des gens coudoyés dans les hôtels de cette capitale de la Saskatchewan.

C'est ici que, aujourd'hui, M. Bourassa, à deux reprises différentes, adressait la parole, chaque fois en anglais; le midi, au déjeuner hebdomadaire du *Canadian Club*, le soir, à une réunion anglaise, à l'hôtel de ville. L'accueil du midi, cordial, ne valait cependant pas celui du soir, où la foule, à maintes reprises, souligna les déclarations les plus osées de M. Bourassa de ses applaudissements prolongés.

Le midi, M. Bourassa traite des colonies lancées contre le nationalisme et s'applique à faire disparaître les préjugés répandus contre lui par les journaux des deux partis. Il explique d'abord comment, quoi que disent ces feuilles, le nationalisme n'est pas un nouveau parti, un parti canadien-français, mais bien un mouvement d'idées nationales, où tous les Canadiens peuvent trouver un terrain d'entente commune; il note que la lutte faite à tour de rôle par les deux partis au mouvement nationaliste indique bien qu'ils craignent sa propagande, à cause des idées d'indépendance de l'esprit de parti qu'il s'applique à répandre chez les électeurs, quelle que soit leur race. Avec un sarcasme applaudi, il ridiculise les histoires de certains presse qui veut faire passer le nationalisme pour un mouvement sectaire, au point de vue religieux, et représente son principal tenant comme intrigant à Rome pour faire croire tel ou tel évêque comme cardinal canadien. Il revendique avec sa franchise coutumière et sa fongueuse éloquence son droit, à lui, descendant d'une race de gens loyaux envers la Grande-Bretagne et les traditions britanniques du gouvernement responsable, de dire tout ce qu'il pense, et aussi nettement qu'il le pense. Et les visages fermés de la plupart des auditeurs s'éclaircissent; ces hommes d'affaires positifs applaudissent à sa sincérité. De même, ils abandonnent leur réserve pour accueillir avec des marques d'approbation évidente cette déclaration de l'orateur que le Canadien-français entend être traité dans la Confédération comme un co-associé qui a des droits égaux à ceux des Anglo-Canadiens. S'il ne parle pas leur langue, revendique pour soi ses écoles, en vertu du droit inaliénable du père de famille de faire apprendre à ses fils sa langue maternelle d'abord. Ses réserves au sujet des écoles nationales, où certains pédagognes se sont imaginés de vouloir former dans le même moule la mentalité différente des enfants de toutes les races qui habitent le Canada et de leur instiller à tous l'amour de la Grande-Bretagne, — sentiment de race qui ne saurait exister que chez l'Anglo-Canadien, — ne sont pas tout à fait du goût de la masse des auditeurs, mais ils l'écoutent respectueusement. Ils portent intérêt à la description qu'il leur fait de la situation des Anglo-protestants de Québec au point de vue scolaire; et de même aussi, les explications qu'il leur donne au sujet de l'introduction du drapeau tricolore dans la province de Québec, par les officiers de l'armée anglaise, lors du passage de la *Capricieuse*, à Québec, au lendemain de la guerre de Crimée semblent dissiper chez eux ce préjugé répandu par certains journaux, que les Canadiens-français hissent ce drapeau en haine de la Grande-Bretagne. Il insiste ici, comme il l'a fait à Edmonton et à Calgary, sur la nécessité de créer avant tout au Canada un idéal nettement canadien, un sentiment qui place au-dessus de tout l'intérêt du Canada, un patriotisme commun à toutes les races qui habitent cette terre nouvelle et les fasse coopérer pacifiquement à la grande œuvre canadienne. Et, comme l'heure s'avance, il termine en déclarant que le nationalisme ne veut pas de contribution sans représentation, qu'il faut soumettre toute la question au peuple, par voie de plébiscite et que les nationalistes accepteraient la décision finale de la majorité, quelle que soit leur opinion à ce sujet, à l'heure présente. Il affirme que, d'ici là, il ne cessera d'exprimer hautement les droits du peuple et la thèse nationaliste intégrale.

Quand les applaudissements cessent, M. Amyot, un jeune avocat canadien-français, autrefois de Québec, et qui est en train de se tailler une position enviable parmi les concitoyens de la Saskatchewan, remercie l'orateur en un petit discours anglais fort bien tourné, pour un élève des institutions bilingues arriérées de Québec; et un magistrat de police de Regina, M. Trant, originaire d'Angleterre, et qui parle français couramment, dit que M. Bourassa fait certes réfléchir ses auditeurs. Comme eux-ci sortent de la salle, l'un d'eux s'écrie soudain que les membres du cercle ont oublié de élire la cérémonie par le *God Save the King* traditionnel. Il en fait part à ses voisins; mais il est trop tard. Et se

Asselin a réaffirmé une grande vérité quand il dit à Ottawa que nous devons notre situation actuelle à nos désunions.

Moutons demain que nous avons compris la leçon.

Si un groupe de colons pour qui l'argent est si précieux a pu donner neuf piastres à la cause des écoles bilingues, combien de milliers de piastres peuvent donner les centaines de milliers de Canadiens-français de Montréal?

Les enfants ont donné à l'école, les pères donneront demain et les jeunes gens, ceux à qui l'avantage d'une instruction bilingue permet de gagner de bons salaires et qui ne voudront pas faire moins que les autres. Ils peuvent même faire beaucoup plus et sans se priver. Nous comptons qu'ils se couvriront de pensées françaises demain.

Quand on combat pour une cause, il ne faut pas songer seulement au succès immédiat, à la victoire prochaine, il ne faut pas se laisser décourager par les échecs, même répétés, ni par les nuages qui barrent devant nous l'horizon. Il faut lutter quand même pour la vérité et la justice et combattre, d'abord, par le devoir, et ensuite en vue de l'avenir qui fréquemment répare les erreurs et les iniquités du présent.

THOMAS CHAPUIS.

Le Veilleur.

(Suite à la 2e page)

plaisant d'écrire: "Well, we will have to put it on this disloyal Bourassa!" (Nous dirons que c'est la faute de ce traître de Bourassa). Des rires saluèrent cette saillie. Et les gens positifs retournèrent à leurs affaires, non sans discuter les théories du chef nationaliste.

A huit heures et demie, dans la grande salle de l'hôtel de ville, un millier de personnes assistent à la réunion publique convoquée par des Canadiens-français et des Anglo-Canadiens pour entendre l'exposé du programme nationaliste par M. Bourassa, en anglais, tout comme à Edmonton.

M. Bourassa, aussi clairement que dans la capitale de l'Alberta, expose à l'auditoire de Regina, avec encore plus de feu et de verve, s'il est possible, le double aspect, impérial et économique, du nationalisme. Il insiste surtout sur ce dernier aspect, et déclare franchement à son assistance que, avant de régler la question impériale, il faut d'abord s'occuper de la solution de ce problème, il serait bon que le peuple canadien commençât par mettre sa maison en ordre. Et, avec plus d'insistance que jamais, il proclame que le peuple a le droit d'être consulté, dans un plébiscite, sur toute la solution finale de la question de participation aux guerres de l'Empire. Une ovation réelle et générale a accueilli cette déclaration qui a semblé exprimer l'avis de tous les assistants.

La physionomie de l'auditoire est fort intéressante. Il y a, au premier rang, trois Anglais venus récemment d'Angleterre, — c'est évident, à leur mine, — de visage intelligent et éveillé, et qui ne partagent certes pas, en politique, les mêmes opinions. Il y en a un *Britisher*, un autre, radical, et le troisième, avec des réflexions que nous lui entendons faire, semble une sorte d'arbitre entre ses deux compatriotes. Aux deux côtés de M. Bourassa, par l'égoïsme des aristocrates anglais, le radical applaudit, tandis que son confrère *Britisher*, ministre anglican, le gourmande de ses manifestations. A d'autres, le *clergyman* approuve l'énoncé des doctrines impérialistes, tandis que l'arbitre lui-même, qui prêche la modération, tous trois suivent avec une attention marquée les développements oratoires de M. Bourassa, les interrompent de "Hear! Hear!" polis, et, finalement, quand l'orateur revendique l'appel au peuple comme solution finale de la question, applaudit à tout rompre et avec un ensemble à cette déclaration qui leur semble tout à fait dans l'esprit de la liberté britannique.

Quelques rangs plus loin, une jeune femme qui s'intéresse évidemment aux questions publiques du pays, mais n'est certes pas une suffragette, — elle est mise avec trop de bon goût et elle est trop folle pour cela, — suit avec une attention intelligente qui ne se trahit pas une seconde l'exposé du mouvement nationaliste. Aux envolées de l'orateur, elle applaudit avec vigueur, de ses mains fines ornées de belles bagues, et communique ses impressions à son mari, plus calme, mais dont la physionomie assez mobile laisse voir qu'il approuve, lui aussi, les paroles de l'orateur.

Dans la salle, la masse des assistants, au début, ont des petits *Union Jacks* distribués par des gamins, aux portes d'entrée, grâce à la générosité de quelques braves jingoes. Tandis que l'orateur déroule ses arguments logiques, les assistants, eux, sans doute avec inconscience, roulent leur petit drapeau autour de la hampe minuscule. A la fin, disparus les *Union Jacks*! Et... ô comble de scandale! — il ne s'est encore trouvé personne pour entonner le *God Save the King*, à l'issue de la séance. Si le *News* sait cela, quelle preuve il tiendra de la conspiration antibritannique de M. Bourassa! Songez donc, deux fois dans le même jour, à l'issue de discours de celui-ci, le peuple de Regina n'a pas manifesté son loyalisme à pleins poumons!

Georges PELLETIER.

La Banque de Saint-Jean perd une cause

La cour de révision a confirmé samedi un jugement du juge Green-shields renvoyant une action intentée par la Banque de Saint-Jean contre Victor Guertin et autres.

L'action prise en cour de première instance par le liquidateur avait pour but de faire appliquer la double responsabilité dans le cas de Joseph-Auguste Langelier, l'un des actionnaires de la défunte institution. La banque était créancière de Langelier pour un montant de \$2,000, pendant que la responsabilité de Langelier comme actionnaire, s'élevait à \$4,000. La banque entendait toucher les \$6,000 en entier. Nulle action n'avait été intentée contre Langelier, et un jugement fut rendu le 24 septembre 1908. Avant que ce jugement n'eût été exécuté, Langelier transféra certaine propriété à Victor Guertin. A l'appui de son action, la banque maintint dans les deux cours que le transfert était frauduleux et simulé, qu'il avait été effectué dans le seul but de frauder les créanciers en général et particulièrement la banque. Quoi qu'il en soit, immédiatement après le transfert, Langelier devint insolvable. La banque avait donc pris une action pour faire annuler le transfert.

Guertin nia toutes les allégations de la banque. La preuve établit que quand Langelier vendit sa propriété à Guertin, elle était grevée d'hypothèques au montant de \$20,000; d'intérêts accumulés pour \$600; de \$2,300 d'ar-rérages de taxes, et d'une autre réclamation de \$800. Toutes ces charges étaient privilégiées. M. Guertin avait fait un paiement en argent et assumé les charges privilégiées grevant la propriété, au montant de \$24,000. La banque prétendait que la propriété avait une valeur de \$40,000, ce que le défendeur nie.

M. le juge Green-shields, en rendant sa décision en cour supérieure, décida que, avant que son action pût être maintenue, la banque devait prouver qu'elle avait souffert préjudice par suite de la transaction du 26 septembre, transférant la propriété de Langelier à Guertin. De fait, la banque

MARCHE PROGRESSIVE DU TRAVAIL ORGANISÉ AU CANADA

Les unions ont fait des gains numériques considérables en 1912. — Les ouvriers salariés se chiffrent à plus de 1,300,000. — A la fin de 1912, 260,000 femmes et filles figurent au nombre des travailleurs à gages.

Ottawa, 23. — Le ministre du travail vient de publier un rapport très intéressant sur le travail et son organisation en Canada. Dans le cours de l'année écoulée les unions ouvrières qui comptaient 133,132 membres, ont porté ce chiffre à 160,120. Le rapport dit en partie: "Il est maintenant bien compris par les intéressés que la grande majorité des unions ouvrières est affiliée à des organisations internationales, dont le siège est aux Etats-Unis. Les gros des membres est de l'autre côté de la frontière. Les ouvriers canadiens indigènes sont favorisés proportionnellement à leur nombre dans la distribution des fonctions premières. Apparemment, ce genre d'internationalisme dans l'organisation ouvrière du Canada n'est pas seulement confiné à une classe particulière d'ouvriers, mais à toutes les industries. Dans quelques cas, cependant, les ouvriers ont favorisé une forme d'union indépendante des corps internationaux et ont agi d'une manière tout-à-fait autonome."

Les unions internationales de l'Amérique du Nord sont au nombre de 118 et 99 ont des conseils affiliés en Canada. Sur ces derniers, 82 sont affiliés à la Fédération Américaine du Travail. Le nombre de membres canadiens de cette fédération est de 93,000 ou un vingtième du total.

Les rapports démontrent que les

136,398 ouvriers canadiens, membres d'organisations internationales, sont répartis en 1,638 conseils affiliés; ce qui accuse une augmentation de 107 locaux et de 16,974 membres sur les chiffres fournis en 1911. Les organisations essentiellement canadiennes sont réparties en 217 conseils locaux, comptant un nombre total de 16,616 membres. C'est une légère augmentation sur l'année précédente. Il y a de plus vingt-huit sociétés indépendantes, ayant 8,115 membres, ce qui porte le total à 160,120 membres. Le nombre total de membres pour l'année 1912 était de 133,132 membres, répartis en 1,741 conseils locaux et indépendants.

On estime à 1,300,000 le nombre total d'ouvriers canadiens pour l'année courante. Le nombre d'ouvriers en 1901 était de 186,042. A la fin de l'année 1912, on comptait qu'il y avait 260,000 ouvriers. Il est difficile de préciser le nombre d'ouvriers qui sont syndiqués; cependant, les rapports reçus démontrent qu'il y en a très peu. La plupart de ces derniers sont recrutés dans les manufactures. Les unions ouvrières du monde entier comptent 11,435,498 membres. L'Allemagne vient au premier rang, puis la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Le rapport du ministre du Travail donne une liste complète des unions canadiennes et de leurs officiers.

DANS LES BALKANS

Les troupes en présence sur les bords de la rivière Vardar. — La réponse de la Serbie. — L'attitude de la Bulgarie.

Vienne, 23. — Au parlement, une interpellation a été adressée samedi au gouvernement afin d'obtenir des renseignements sur la situation sanitaire à Scutari. L'interpellateur a affirmé que l'on trouvait dans les rues de Scutari des corps de soldats turcs à demi décomposés; il a demandé au gouvernement d'obliger le négligent commandant de Scutari à accomplir les devoirs que les lois de la civilisation lui ordonnent.

C'était une attaque dirigée contre le vice-amiral Cecil Burney, de la flotte anglaise, qui, le plus ancien des officiers étrangers à Scutari a pris le commandement de la place.

D'après certains journaux viennois on s'attend à une attaque des Bulgares contre les Serbes, à Scutari, et le renvoi de la rivière Vardar, en Macédoine.

Les Serbes et les Grecs ont opéré leur jonction et les Serbes fortifient leurs positions sur la rive droite de la rivière.

On annonce, en outre, que trois

brigades d'infanterie monténégrine s'avancent à travers la Macédoine et vont se joindre aux troupes serbes.

La rivière Vardar traverse la Macédoine jusqu'au golfe de Salonique. Les Bulgares occupent la rive gauche tandis que les Serbes et les Grecs occupent la rive droite.

REPONSE DE LA SERBIE

Sofia, 23. — Le ministre de Serbie a remis samedi au gouvernement la réponse de son gouvernement qui rejette les propositions de démobilitation de la Bulgarie.

LA BULGARIE

Belgrade, 23. — On dit que le gouvernement a décidé d'informer la Russie qu'il n'accepte pas la proposition de la Bulgarie qui poursuit la concentration de ses troupes sur la rivière Vardar et qui demande l'occupation de concert avec la Grèce des territoires contestés, une région des premiers ministres des Etats balkaniques à Saint-Petersbourg serait inutile.

Notre industrie

laitière provinciale

(COMMUNIQUE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE QUEBEC)

Nous sommes heureux de constater les progrès de notre industrie laitière, ainsi qu'on l'a vu dans les chiffres officiels suivants des trois derniers recensements:

La valeur des produits laitiers, beurre et fromage, mis sur le marché par les fabriques de la province de Québec était de:

\$ 2,918,527 en 1890
12,874,377 en 1900
16,156,986 en 1910

EN 1912

Depuis le 1er janvier 1912, le Ministère de l'Agriculture de Québec a enregistré 2,053 fabriques de produits laitiers comprenant 527 beurrieres, 939 fromageries et 587 beurrieres et fromageries combinées.

Voici la quantité et la valeur de leurs produits:

BEURRE: 35,781,530 lbs. vendues au prix moyen de 26.77c la livre; valeur totale \$9,565,330.00.

FROMAGE: 33,989,970 lbs. vendues au prix moyen de 12.48c la livre; valeur totale \$6,737,948.00. Grand total \$16,303,278.00.

(Dans ces chiffres concernant l'année 1912, ne sont pas compris les produits laitiers des fabriques non enregistrées.)

Une remarque qui vaut la peine d'être faite, c'est que notre province française, le meilleur beurre du Canada, d'abord parce que notre climat est spécialement favorable à l'élevage des vaches et des chèvres, ensuite parce que jusqu'à ce jour, heureusement, la plupart des beurrieres écrémaient elles-mêmes le lait et n'acceptaient pas la crème défectueuse ramassée dans les fermes; ce dernier point est très important, car c'est ce qui donnera toujours à notre beurre une supériorité que l'Ontario et les Etats-Unis ont perdue ou compromise en laissant s'introduire le système désastreux du ramassage de la crème dans les fermes.

Les fils de la Compagnie Bell

Les commissaires ont décidé de faire rapport aujourd'hui au Conseil, recommandant que permission soit donnée à la compagnie de téléphone Bell d'ouvrir 56 rues pour y enterrer ses fils électriques. Cette permission est donnée sous les conditions suivantes:

La Compagnie Bell devra déposer entre les mains du trésorier une somme de \$9,552 nécessaire pour remettre les rues dans leur état actuel. Toutes ces rues sont macadamisées à part la rue Charlevoix qui est pavée. La somme de \$9,552 est détaillée, ce contrat spécifiant dans chaque cas la somme requise pour les travaux de réfection.

La Compagnie Bell devra à la ville un dessin spécial dans ses conduits, de façon à ce que cette dernière puisse y placer les fils du système d'alarme et du système de patrouilles.

La Compagnie devra faire disparaître tous les poteaux.

L'ALLIANCE NATIONALE

Les membres du district de Québec fêtent avec éclat le 20ème anniversaire de fondation de la société. — La cérémonie religieuse. — Le banquet.

(De notre correspondant)

Québec, 23. — Les cercles de Québec de l'Alliance Nationale ont célébré hier, par des fêtes solennelles, et avec le concours de plusieurs personnalités distinguées et de représentants d'un grand nombre de cercles étrangers, le 20ème anniversaire de la fondation de cette grande société mutuelle canadienne-française et catholique. La fête religieuse eut lieu, le matin, dans l'église paroissiale de Saint-Roch, au sein d'une paroisse qui a vu naître chez elle quatre cercles de cette société, et dans la soirée il y eut à la salle Saint-Pierre un concert-causerie où des personnalités en vue ont pris la parole.

Avant la messe il eut un grand ralliement des mutualistes sur l'Esplanade où tous les cercles se formèrent en procession, avec drapeaux, pour se rendre à l'église de Saint-Roch. Le défilé se fit par les principales rues de la ville, aux accords de deux fanfares qui faisaient partir du cortège, partout sur le parcours, une foule considérable assistant au passage des mutualistes.

Ceux-ci avaient l'honneur de la présence de plusieurs personnalités distinguées à la messe solennelle qui fut célébrée à 11 heures. Tout d'abord, on remarqua Sir Wilfrid Laurier occupant la première place, à la droite du maire Drouin. Aux côtés du maire et de la mairesse, on remarquait aussi l'hon. juge C. Pelletier, l'hon. C. Langelier, l'hon. Nemesse Garneau, MM. Arthur Lachance, M.P., Eugène Leclerc et Louis Létourneau, M.P.P., M. et Mme A. Gauthier, les échevins Cannon, Guillet, Gosselin et Coûteaux. Les membres du conseil exécutif occupaient également des places parmi les invités. On remarquait quatre directeurs de Montréal: MM. Chs. Duquette, 2ème vice-président et inspecteur général; E. Godin, aviseur légal, le notaire Doré directeur et M. Vlau, architecte, directeur. La plupart des cercles de la région avaient envoyé des représentants.

La messe a été chantée par M. l'abbé Joseph Côté, du collège Sainte-Anne de la Pocatière, assisté comme diacre et sous-diacre des aubés Groulx et Fortin.

Au chœur assistaient un grand nombre de prêtres. Le garde Champplain montait la garde d'honneur.

Durant le saint office un pain béni, offert par M. Louis Létourneau, a été distribué aux assistants.

Le chœur de l'orgue exécuta la messe à quatre voix d'hommes de B. C. Fauconnier, avec accompagnement d'un orchestre d'instruments à cordes, composé de MM. Arthur Jules et Ernest Lavigne, Jos. Carboneau, Ernest Kirouac, H. Bélanger, C. Paradis, M. Armand, Jos. Rousseau, C. Marcoux, E. Rousseau, Jos. Morin, O. Drouin, A. Moisan et A. Gauthier. Les solistes ont été MM. Jos. E. Marier, Odilon Kirouac, Arthur Savard, et Hector Lavigne. A l'offertoire, le Dr Albert Juchereau a chanté "O Salutaris". L'orgue était touché par M. Georges Chouinard et le chœur était dirigé par M. Léonce Crépeau.

Le sermon a été donné par M. l'abbé D'Amours, qui a profité de cette circonstance pour féliciter l'Alliance Nationale d'être avant tout une société catholique. Il a loué la pensée qui a inspiré à ses fondateurs l'idée de mettre à la base de cette association le caractère essentiellement catholique, d'insérer dans ses règlements d'intérêts spirituels de ses membres, avant leurs intérêts temporels et les a félicités d'avoir donné un aussi bon exemple.

La manifestation s'est continuée dans la soirée, à la salle Saint-Pierre, où il y eut concert-causerie où assistaient près de deux mille personnes. Alternant avec des morceaux de musique de choix, exécutés par des artistes québécois, des discours furent prononcés par les officiels.

150ème ANNIVERSAIRE DU COUVENT DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY

(De notre correspondant)

Québec, 23. — Hier ont été célébrés à Saint-François de Montmagny le 150ème anniversaire de la fondation du couvent de cette paroisse, qui fut le premier couvent de la rive Sud, et le 50ème anniversaire de la profession religieuse de la Révérende Sœur de la Trinité, qui est supérieure de ce couvent depuis trente-six ans.

Les fêtes à l'occasion de ces deux grandes jubilés ont été des plus brillantes. Elles étaient présidées par S. G. Mgr Roy, évêque de Québec et la Révérende Mère Sainte-Marie-Joséphine, supérieure générale de la congrégation Notre-Dame à Montréal en remplacement de son absence.

L'organisation des fêtes avait été confiée à un comité d'anciens élèves. Les fêtes furent très brillantes. Le soir, M. Roy, qui est âgé de 88 ans, était la présidente, et Mme Lévesque, mère du député de Montmagny, à Ottawa, la vice-présidente. La célébration a commencé samedi, à quatre heures, par une réception des anciennes élèves, au couvent. Les élèves sont allées présenter leurs hommages à la Supérieure et il y eut

salut solennel du T. S. Sacrement. Hier matin, à sept heures a été célébrée une messe basse à l'église paroissiale, à laquelle le chant a été fait par les anciennes élèves; il y eut sermon par M. l'abbé Hallé ancien supérieur du collège de Lévis. A neuf heures et demie, grand'messe pontificale célébrée par S. G. Mgr Roy. Les solistes qui présentaient le temple, rempli d'une foule considérable et richement décoré, étaient magnifiques. Outre les anciennes élèves presque toute la paroisse s'était portée à l'église pour être témoin de cette grande fête. Le sermon fut donné par Mgr Rouleau, principal de l'École Normale de Québec. Après la messe, les invitées et les anciennes élèves prirent part à un grand banquet. A deux heures, il y eut un salut solennel à l'église, et à trois heures et trente, concert au couvent. Durant ces manifestations, la fanfare de Montmagny a fait les frais de la musique.

Un feu d'artifice a été lancé dans la soirée, pour clore les fêtes. Aujourd'hui, à sept heures, a été chanté un service pour les curés, les religieuses et les élèves décédés.

Le Correspondant

10 JUIN 1913

Les Suites de la Guerre des Balkans. — Le Point de vue de G. S. S. — P. Lambros, Professeur à l'Université d'Athènes.

Charles Chesnelong. — A Propos d'une nouvelle biographie. — Henri Welschinger, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

La Question Electorale et la récente grève politique en Belgique. — Adolphe Hardy.

Les Salons de 1913. — Les résultats d'un Enseignement. — Max Domic. La Vocation de Montaigne. — A Propos d'une Edition Phototypique des "essais". — Avec un Facsimile. — Le Roman des Lis. — III. — M. Des Arnaux.

La Turquie et l'indemnité de guerre. — Les Thèses des Alliés. — André L'Etat-Major du Roi Joseph, d'après des documents inédits et les Archives de la Guerre. — II. — Fin. — Geoffroy de Grandmaison. Notes et Aperçus. — L'Europe et la

Conquête d'Alger. — Amédée British. Revue des Sciences. — Francis Marre. Chronique Politique. — Bernard de Lacombe.

Bulletin bibliographique.

Neuf fonctionnaires du gouvernement américain se noient

New Madrid, New-Mexico, 23. — Neuf membres d'un parti de quatorze ingénieurs américains et autres fonctionnaires du gouvernement se sont noyés près de New-Madrid, Mexico, samedi. La "Basson" qui les portait a chaviré au cours d'une tempête.

Les morts sont: C. S. Williamson, J. M. McConnell, de Memphis; Capitaine Lamb, A. L. Coston, Harry Sherrell, Phil. Wray, D. Freeman et deux inconnus.

A NOS AMIS

"Le Devoir" est utilisé pour tous des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 25 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. S.-L.-Laurent, Montréal.

INSTITUTRICES DEMANDES

La municipalité de Lavaltrie demande 4 institutrices pour la prochaine année scolaire. Bonnes références exigées. Salaire \$175.00; chauffage, balayage et lavage aux frais de la municipalité.

S'adresser à Dr Sim. Martineau, sec.-trés., Lavaltrie, Co. Berthier, P. Q.

À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER VALMONT

No. 211 Avenue du Parc: 9 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, électroliers, commodités modernes et de premier ordre. S'adresser au concierge. Téléphone Saint-Louis 4408.

À LOUER

Magnifique salle et bureau à louer. Très moderne. Prix modéré. S'adresser à Z. Lavoie, marchand de chaussures, 879 Ontario Est, entre Maisonneuve et Champlain.

PLAIN-PIED

A louer, plain-pied pour petite manufacture ou garage, premier plancher, 313 rue Saint-Jacques, tout près de la place Victoria. Superficie de 1200 pieds. Chauffage, bonne lumière. Loyer \$40.00. S'adresser à boîte postale 2115.

RESIDENCES D'ETE À LOUER

Saint-Eustache, cottages d'été à louer, au bord de la rivière, meubles, cinq et six pièces. Chauffage à chaque. Prix modéré. Isidore Bélair, Jonction Bel-Air, Saint-Eustache.

A VENDRE

A vendre, par Jean Castelli, Edifice "La Patrie": Magasin de chaussures; Vues animées, rue Sainte-Catherine, 900 sièges à 10 cents. Plusieurs maisons meublées. Salles à manger, Epicerie, Magasin de cigares, Tapis, etc. S'adresser: Jean Castelli, 120 Ste-Catherine Est, Bâtisse "La Patrie", établi depuis 23 ans. Tél. Est 4563.

A VENDRE

A Outremont, cottage détaché en brique solide, fondations en pierres, planchers en bois dur, 9 pièces. S'adresser à 258 avenue Outremont.

MAGASIN A VENDRE

Un magasin de ferronneries situé à environ 30 miles de Montréal établi depuis 10 années, avec un stock de \$10,000. S'adresser par lettre à Camier 42 "Le Devoir".

OEufs ET VOLAILLES

Recette pour conserver des oeufs avec toutes leurs qualités pendant 12 mois, pour les manger ou vendre. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratuite. Octavien Rolland, Boîte Postale 2363, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété rue Ste-Catherine Ouest, entre Clarke et Saint-Urbain, côté nord, 10,686 pieds terrain. S'adresser: Dr Nap. Boucher, 541 Grand-Tronc.

VENTE DE CHAPEAUX

Grandes ventes de 15 douzaines de beaux chapeaux à 25 cts, 50 cts, 75 cts, \$1.00.

Chapeaux de Milan \$3.00. Lundi, mardi, mercredi, les 23, 24 et 25 juin. Grandes chances pour vous mesdames. Mlle Beaudry, 5 rue Lavelle.

DIVERS

ATTENTION, ACHETEURS ET VENDEURS

M. Jean Castelli, agent, n'a plus rien à faire dans son ancien bureau, 117 rue Sainte-Catherine Est; depuis le 1er mai il est installé dans son nouveau bureau, 120 Sainte-Catherine Est, Bâtisse "La Patrie". Tél. Est 4563.

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

ACHAT D'UN DOLLAR

AVEC UN DOLLAR vous ouvrez un Compte d'Epargne "Déductions Hypothécaires". Payez quand et comme vous voulez. N'acceptez plus de 32 - Doublez votre revenu. C'est doublez votre richesse. Actif \$100.00. Livret mailé gratis à n'importe quelle adresse.

COMPOSEZ TRI-MESTRIELLEMENT VOS BALANCES QUOTIDIENNES. MARCIL TRUST CO. LIMITED, MONTREAL.

Lorsqu'on voyage, il est bon de se méfier des gens qui s'offrent obligeamment à vous céder leur billet de chemin de fer.

Tout récemment, un voyageur retardataire se précipita, essouffé, vers un guichet de la gare Saint-Lazare. — Un billet pour Rouen !

Trop tard. Le guichet est clos. Le train va partir. — Où prenez-vous le train ? — Il y a justement un train pour Rouen un billet, dont il ne peut faire usage. Il sera enchanté de le céder à prix coûtant.

Le voyageur accepte, remercie, s'élançant vers le quai et se jette dans un wagon.

A la première station, vérification des billets. Le voyageur retardataire présente celui dont il est porteur. Le contrôleur le regarde et interroge :

— Eh bien ! et le vôtre ? — Comment ! le mien ? — Vous n'avez pas la prétention de voyager avec cela ? — Et pourquoi pas ? — C'est un billet de chien...

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.

Avocat-Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell Main 1973.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahue, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes : Libéria.

W. H. CHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques. ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.L. Avocat.

54 Not.-d.-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désjardins, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.

J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCEUREURS SUITE 111.

POLITIQUE ETRANGERE

LE VOYAGE DE LONDRES

Le prochain départ du président Poincaré

Paris, 23. — C'est aujourd'hui que le président Poincaré quitte Paris pour se rendre à Londres, par voie de Cherbourg.

Il s'embarquera vers 6 heures ce soir, à bord du grand cuirassé d'escadre le "Courbet", récemment achevé, qui le transportera à Portsmouth (Angleterre).

Il n'y aura pas de réception à l'hôtel de ville de Cherbourg. Le président s'embarquera aussitôt son arrivée; il gènera et passera la nuit à bord du "Courbet", en rade de Cherbourg.

Toutes les forces navales de la 2e escadre légère, croiseurs et trois escadrons de contre-torpilleurs, sous le commandement en chef du contre-

amiral Favereau, seront présentes sur rade au moment de l'arrivée du président et tireront les salves réglementaires. Le cuirassé "Courbet" et tous les autres bâtiments faisant partie de l'escorte appareilleront de bonne heure, le 24 juin, de façon à arriver à Portsmouth vers 11 heures et demie du matin.

La flotte anglaise de la Manche sera concentrée à Portsmouth et elle saluera le président Poincaré à l'arrivée du "Courbet".

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères; M. Mollard, chef du protocole; le général Beaudemoulin; le capitaine de vaisseau Grand-Clement et le lieutenant-colonel Aldebert accompagneront le président à Londres.

ALLEMAGNE

Il rate son coup

LA PRESSE ALLEMANDE N'EST PAS UNANIME A LOUER L'ACTE DE L'EMPEREUR AU SUJET DU TESTAMENT POLITIQUE DE FREDERIC-GUILLAUME IV DE PRUSSE.

Berlin, 23. — Si l'empereur allemand voulait faire un sensation profonde en révélant qu'il a jeté au feu le testament politique réactionnaire de son grand-oncle Guillaume IV de Prusse, il faut avouer qu'il n'y a pas obtenu le succès espiéré.

Les journaux ultra-royalistes, comme le "Lokal Anzeiger", se livrent à de véritables paroxysmes d'éloges pour le Kaiser qui a effacé l'accusation souvent répétée d'aspirer au pouvoir absolu.

Les journaux démocrates, comme le "Berliner Tageblatt", et les socialistes, comme le "Vorwärts", déclarent qu'il ne mérite pas d'être loué pour avoir fait une chose aussi naturelle que de jeter au feu l'écrit révolutionnaire de son ancêtre à demi-fou. Les radicaux et les socialistes démocrates disent qu'il a tenu compte de son chapeau en l'air quand le Kaiser réformera le système électoral archaïque de la Prusse, pour que les masses ne soient plus privées de leur droit de vote et qu'il réorganiserait le gouvernement de façon à ce que les ministres soient responsables au peuple et non plus au monarque.

CUBA

La question des indemnités européennes

La Havane, 23. — Vu le désaccord entre conservateurs et libéraux sur la question de soumettre à l'arbitrage les réclamations de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne au sujet des dégâts commis dans les propriétés de leurs nationaux il a été impossible d'obtenir un quorum à la chambre.

On dit que le ministère actuel aura du mal à tenir jusqu'à la fin de la session, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin.

PORTO-RICO

Le message du gouverneur

Saint-Jean, (Porto-Rico), 23. — Les chambres se sont réunies ce matin pour la lecture du message du gouverneur Colton, recommandant les travaux d'irrigation et l'établissement d'une banque agricole.

Qu'y a-t-il dans l'espace éthéré?

LES RESULTATS DES DERNIERES ENQUETES SCIENTIFIQUES, D'APRES M. FLAMMARION.

Qu'y a-t-il dans l'espace éthéré? Telle est la question que se pose M. Flammarion dans le "New-York Herald" et il fait la réponse suivante: "En ce qui concerne l'immensité céleste, l'investigation photographique a déjà défilé nos yeux en nous montrant l'existence d'astres obscurs, de nébuleuses et de masses gazeuses longtemps inconnues. Et ces premières astronomiques donnent le droit à nos pensées d'errer à travers l'invisible et l'inconnu du monde interstellaire, et de nous demander quels mystères il renferme.

"D'autre part, des découvertes nouvelles viennent, comme nous l'avons signalé plus haut, nous guider dans cette voie. Les recherches commencent à nous donner une dizaine d'années à l'observatoire Lowell, de Flagstaff (Arizona), et continuées notamment à Harvard College, ont abouti à révéler la présence dans ce qui paraît être de gigantesques nuages de calcium flottant dans l'espace entre certaines étoiles (celles "bata" de la constellation de Scorpion, "delta" d'Orion) et notre système solaire.

"Ces sortes d'étoiles montrent dans les récentes photographies de leurs spectres les lignes du calcium qui, d'abord, semblaient pouvoir être attribuées à leur composition chimique même. Mais une hypothèse assez audacieuse vient se substituer à l'explication primitive de ces raies spectrales en nous proposant de les attribuer à une substance interposée entre ces lointains soleils et l'observatoire terrestre.

"En effet, ces lignes diffèrent des autres en ce qu'elles sont nettes et bien noires et en ce qu'elles ne participent pas du mouvement des autres radiations. Elles ne semblent donc pas appartenir à l'atmosphère de l'astre lui-même et nous pouvons supposer qu'il s'agit là de courants de vapeur de calcium voyageant dans l'immensité et s'étendant sur des milliards de milliards de kilomètres.

"Ces courants de calcium produisent une absorption sélective du rayonnement stellaire en même temps qu'ils ralentissent les mouvements des soleils dans le voisinage desquels ils se trouvent et les perturbations résultant de leur influence nous sont manifestées par l'analyse spectrale et la mesure de ces radiations.

"En fait, il est logique de penser que l'espace interstellaire doit être le refuge des émanations des astres. C'est vers les champs célestes que l'at-

LA CHENILLE A TENTE

L'arboriculteur en chef du Ministère de l'Agriculture fournit les moyens de la combattre

Québec, 23 juin.

La chenille à tente a causé, depuis deux ans, des dommages considérables dans les forêts et les vergers de notre province. Des demandes de renseignements, sur la destruction de cette chenille, nous viennent de toute part; c'est pourquoi je crois bon de donner un court résumé des moyens qui ont été mis en pratique jusqu'à présent, pour détruire cet insecte.

1.—Nous conseillons d'abord de détruire les bûches d'œufs, qu'il y a sur les rameaux, après la tombée des feuilles. Ce travail peut se faire pendant l'hiver. Ces bûches sont généralement déposées sur les jeunes rameaux et contiennent environ 250 chenilles chacune.

2.—Application des insecticides. On emploie l'arséniate de plomb à raison de 3 livres dans 40 gallons d'eau. Cette solution est appliquée sur les arbres au moyen d'une pompe à forte pression pourvue d'un tuyau élastique et d'un robinet spécial. (Lorsqu'il s'agit de l'arrosage des arbres fruitiers, on ajoute un gallon de bouillie soufrée à la solution ci-haut mentionnée).

3.—On peut appliquer sur le tronc de l'arbre, une bande de papier à mouche ou de toile de 4 pouces de largeur sur laquelle on enduit une matière gluante. Cette opération empêchera la chenille de monter plus haut.

4.—On peut tendre un piège pour faciliter la cueillette des insectes et des larves en enroulant le tronc de l'arbre avec des bandes de coton ou de toile de 4 à 6 pouces de largeur maintenues humides, que l'on attache, en commençant par la partie supérieure, à une hauteur de 2 à 3 pieds du sol, de manière à former une espèce d'entonnoir. Ces pièges doivent être tendus à la fin de juin et devront être visités à tous les huit jours. Si les chenilles se sont réfugiées dessous la toile, on devra déta-

cher cette toile avec son contenu et la tremper dans de l'eau bouillante, afin de détruire les insectes et les larves. Cette opération devra se renouveler jusqu'au mois de septembre.

5.—On peut aussi éraiser les chenilles le matin ou le soir, lorsqu'elles se sont réunies en colonies, mais le moyen le plus efficace est toujours la destruction des œufs ou cocons. A l'époque où nous sommes, les ravages de la chenille à tente ne sont pas considérables, vu qu'elle cherche un abri pour se métamorphoser en un insecte parfait.

6.—Il y a un autre moyen pour la destruction du papillon qui n'a pas encore été employé dans notre province, mais qui semble avoir donné de bons résultats en Belgique et autres pays qui l'ont mis en pratique. C'est l'emploi d'un fumigène que le Service Forestier va essayer cette année dans la Province.

Cet essai sera d'une grande importance, si j'en juge par les ravages qu'a causés la chenille à tente particulièrement dans les forêts du district de Montréal et les Cantons de l'Est. Pas moins de 500 arbres ont été infestés par cette chenille, devront mourir, vu qu'ils ont déjà subi des dommages considérables l'an dernier et que la nouvelle croissance, qui se fera dans le cours de l'été, restera trop frêle pour résister aux rigueurs du froid.

La destruction de toutes les espèces d'arbustes qui poussent le long des clôtures serait certainement l'un des moyens les plus puissants et les moins dispendieux pour détruire ces insectes, attendu que les œufs sont plutôt déposés sur les petits arbres que sur les gros.

A la demande d'un intérêt, le département pourra lui adresser quelques brochures traitant de cette chenille.

R. ROY,

Arboriculteur en chef du Ministère de l'Agriculture.

L'AFFIRME QUE JE N'AURAIS PU VIVRE

Sans le secours de "Fruit-à-tives", ce merveilleux remède fait de fruits.

Pennington, Ont., 29 février 1910. "Pendant trente ans (et j'en ai maintenant plus de soixante-dix), j'ai souffert terriblement de constipation. J'ai essayé tout ce que j'ai pu trouver, mais rien n'a fait que j'aie cessé de souffrir. Il y a environ deux ans, j'ai lu le témoignage de l'hon. John Coughlin, à propos de "Fruit-à-tives", et j'ai décidé d'essayer ce remède. J'ai toujours fait usage de "Fruit-à-tives" depuis. C'est le premier et le seul remède qui ait obtenu de moi un cas. N'est-ce pas "Fruit-à-tives"? Affirmez-moi que je n'aurais pu vivre."

"JAMES PRUDFOOT". M. Prudfoot est l'un des plus grands fermiers du comté de Prescott et il a été trésorier du township de Cheltenham pendant des années. "Fruit-à-tives" est vendu à 50c la boîte, 6 pour \$2.50; boîte d'essai 25c, chez les marchands ou de "Fruit-à-tives" Limited, Ottawa.

L'IMMEUBLE

Il y a eu 36 transferts d'immeubles d'immigrés samedi dernier.

L'un des plus considérables a été celui qui a été fait par le syndicat dont M. I. Kaufman est président, à Mme J. Brodsky.

L'immeuble vendu pour \$45,000 se trouve sur la rue Ontario-est. Il comprend une superficie de 8,500 pieds carrés, et est occupé par les Nos 1701 à 1715 et les lots 148-1929 à 1931 du quartier Hochelaga, de 100 pieds de front. Les quatre édifices contiennent 18 plans.

M. P. Trudel a acheté de Mme A. Beaudoin les lots et maisons Nos 403 à 411 de l'avenue Mont-Royal pour \$39,000. La propriété est située au coin nord-est de la rue Beaulieu et est connue comme les lots 325-34, 10 et 1041 de la Côte Saint-Louis. Elle mesure 48 x 90 pieds.

Les 36 transferts enregistrés nous signalent les suivants:

W. Piché vend à J. Moquin une partie du lot 1044-241 de la paroisse de Montréal, avec bâtisses, Nos 723, 725 et 725a avenue Bloomfield, Outremont, mesurant 25 x 92 pieds, pour \$12,500.

G. Meloche vend à H. V. Paré une partie du lot 28-5, paroisse de Montréal, contenant 4,229 pieds carrés, avec bâtisses, chemin Sainte-Catherine, pour \$25,000.

O. Chagnon vend à J. A. Chevrier la moitié nord-ouest du lot 12-23-37 de la Côte Saint-Louis avec bâtisses, Nos 2676, 2678 et 2680, avenue du Parc, mesurant 25 x 110 pieds, pour \$12,900.

P. Blais vend à R. V. Béland les lots 52-241 à 246, paroisse de Montréal, terrain vacant situé sur l'avenue Colborne, mesurant 190 x 116 pieds, pour \$25,000.

Bénédiction d'une nouvelle église

(De notre correspondant) Québec, 23. — La bénédiction de l'église paroissiale de Saint-Louis de Courville aura lieu le 27 juillet, présidée par S. G. Mgr Bégin. Le 31 août seront bénies les cloches destinées à ce temple.

Innovation patriotique

Près de cinq mille personnes assistaient, hier soir, à la distribution des prix en plein air aux dévoués de l'Académie du Boulevard Saint-Joseph. Les récompenses données étaient des prix accordés par les citoyens de la paroisse. Les membres de la commission scolaire de Saint-Louis avaient pris place sur une immense estrade au-dessus de la foule. M. Labbé Dupont, président de l'Académie, a prononcé une allocution et a félicité les élèves méritants et a fait une superbe allocution sur l'histoire des jeunes filles en France et en Canada.

Ce soir, il y aura distribution des prix en plein air aux écoles de garçons puis un feu d'artifice.

A la mémoire de Leigh Gregor

Un monument sera bientôt érigé sur le parc Jeanne-Mance, en face de la rue Rachel, à la mémoire du regretté professeur Leigh R. Gregor, de l'université McGill.

Le monument est l'œuvre du sculpteur Henri Hébert. C'est un obélisque de 8 pieds de hauteur qui servira de base à une fontaine.

Les commissaires ont décidé de voter une somme de \$100 pour l'installation de ce monument. Le coût a été payé par les amis admirateurs du défunt professeur.

Trains spéciaux pour Empress

A l'occasion du départ de l'Empress d'Ireland du Québec, jeudi le 26 de juin, un train spécial, composé de wagons de colons, de wagons de première classe et de wagons-lits modèles partira de Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.30 p.m. mercredi le 25 de juin.

Un train spécial pour Empress, composé de wagons de jour, de wagons-lits et de wagons-salons partira de la gare de la rue Windsor à 9.50 a.m., jeudi, le 26 de juin, se rendant directement aux abords du paquebot, à Québec. Déjeuner-dîner prêt à 9.15 a.m.

Collision entre aéroplanes

Vienne, 23. — Deux aéroplanes sont venus en collision hier à une hauteur de 100 pieds au-dessus d'Aspern. Les aviateurs autrichiens Stangl et français Mollat, qui montaient les machines volantes, ont été gravement blessés dans leur chute.

Prochain mariage

On annonce pour le 30 juin, le mariage de M. Georges Noisieux, fils de M. Alphons Noisieux, de Rougemont, à Mlle Eda Dulude de Saint-Benoit, Comté Chamblay.

LA VILLE DE L'AVENIR

Les fautes qu'ont faites les bâtisseurs de villes. — Comment devrait être la cité des temps futurs. — Ceintures et coins de forêts. — Ce que veut faire Dusseldorf. — La ville manufacturière et la ville où l'on vit.

Berlin, 27 mai. — Les réformateurs d'Europe s'occupent de la cité de l'avenir. C'est une résurrection, parce que la construction systématique des villes, si vantée, d'abord, a été très discréditée. On tend à revenir à l'absence de système de l'Angleterre, selon laquelle les villes croissent conformément aux lois organiques. Le système revient en faveur, mais il est modifié du tout au tout: on rejette la rigidité des lois toutes faites d'avance pour laisser les citoyens de l'avenir s'adapter aux circonstances d'aujourd'hui impossibles à prévoir.

Les anciens systèmes sont tombés en désuétude en Allemagne et en Autriche parce qu'on a reconnu que les villes dessinées à l'avance sont pires que celles qui ont été sans plan. La comparaison entre les villes allemandes et les villes anglaises est à l'avantage de celles-ci, comme le prouvent leurs taux plus bas de mortalité et de morbidité et l'encombrement des familles allemandes appartenant à la classe ouvrière, lequel crée des conditions pires que celles qui existent dans les pires bas-fonds de Londres, à l'heure actuelle. Les bâtisseurs de villes ont manqué leur coup parce qu'ils travaillaient pour des dizaines d'années à venir, sans paraître se rendre compte de la façon dont le monde se développerait.

Les villes de l'avenir, comme Paris, et la Vienne intérieure, sont comprimées par des fortifications qui les empêchent de s'étendre et que les villes non-fortifiées, comme Berlin, doivent être construites sur un plan dispersé et par conséquent plus hygiénique. Il n'est pas prévu la rapidité croissante des communications urbaines, et il est conclu que si les villes s'étendent trop, les quartiers d'habitations excentriques seraient inaccessibles du centre des affaires. C'est à cette erreur qu'est dû le fait que Berlin et les autres villes modernes de l'Allemagne se sont développées dans le sens de la hauteur, au lieu de dans la surface. C'est à cause de cela que les Allemands ont construit des casernes à beaucoup d'étages sans jardins, dont, pour la moitié, les fenêtres ne reçoivent aucune lumière, tandis que les Anglais construisaient des rangées de maisons à jardins sur le principe de: une famille, une maison.

Ces bâtisseurs de villes, trop confiants en eux-mêmes, avaient pourtant été mis en garde contre ces errements. Guillaume Ier, à l'époque où il n'était encore que prince héritier de Prusse, Miquel, alors ministre des finances, l'économiste Adolf Wagner, le réformateur Victor-Aimé Hueber et d'autres ont prédit que le zèle manifesté pour le logement en caserne n'aboutirait qu'à un échec. Mais les bâtisseurs de villes n'en faisaient qu'à leur tête et il arrive qu'aujourd'hui tout Allemand éclairé qui s'occupe de ce problème soupire après ce qu'il appelle la méthode anglaise et déclare qu'on devrait raser Berlin.

La vogue va maintenant à l'autre extrême. Les Allemands travaillent au développement du nouveau Berlin et des banlieues de Dresde sur le principe des cités-jardins à Hellersdorf, près de Dresde, ils en ont construit une qui est la copie exacte d'un faubourg londonien ordinaire.

Dans la plupart des cas, ce plan ne vaut rien, parce que la concentration de la population donne une valeur élevée à la propriété urbaine. Les municipalités suburbaines croient avoir beaucoup fait en réduisant le nombre d'étages des maisons d'habitation de cinq à quatre. L'architecte berlinois Gessler dit que le seul remède est d'empêcher absolument Berlin de grandir encore et de mettre le surplus de la population et les nouvelles fabriques dans des "villes successales", séparées de la capitale par des étendues de campagne et reliées par des tramways électriques rapides.

Selon ce plan, Berlin sera formée, dans 40 ans, d'une ville centrale renfermant la population actuelle de 4,000,000 d'âmes et de vingt-cinq villes successales, toutes situées à 20 miles du centre de la capitale et renfermant chacune 100,000 âmes.

L'architecte de l'empereur Bodo Ebhardt, qui a gâté tant de vieux "burgs", veut construire ces villes suburbaines en un style semi-moyennageux, avec des rues tortueuses romantiques et des maisons à hauts pignons.

LE NOUVEAU DUSSELDORF

Ceux qui sont bons juges en la matière déclarent que les grandes villes d'Europe sont irrémédiablement mal construites et que seules les nouvelles villes, ou celles qui ont été bâties de grand, peuvent être traitées avec satisfaction, aux multiples points de vue de l'hygiène, de la beauté, des affaires, des amusements et de l'excellence sociale. A l'heure actuelle, Dusseldorf, qui est une grande ville en puissance, s'occupe de se réformer. On commencera par réformer les communications pour l'avenir. Les architectes Bruno Schmidt et Blum, ont dessiné des chemins de fer et des pistes pour le trafic rapide à moteur, sous lesquelles passeront les rues actuelles. Toute la circulation commerciale à grande vitesse se fera par des lignes qui ne couperont ni jardins, ni parcs, ni places ouvertes. Elle n'entrera pas dans les quartiers industriels, mais les touchera en passant. Les transports des matériaux bruts et des articles manufacturés se feront par des voies séparées. La circulation commerciale à grande vitesse ne se fera pas dans les vieux quartiers d'habitation. Les réformateurs veulent dépenser \$35,000,000; ils prétendent que l'intérêt de cette somme sera compensé par l'économie de temps et de dépenses que feront les habitants et les hommes d'affaires. Ils rejettent l'idée de chemins rayonnant d'un centre, et coupés par des boulevards concentriques, qui étaient autrefois l'idéal du bâtisseur de villes. Ils soutiennent que les boulevards concentriques ne servent pas au commerce, comme le prouve le fait que les tramways, qui circulent principalement dans les rues, ont lieu de chemins rayonnants, ils écraseront les centres encombrés des villes, sans y pénétrer.

LA VENTILATION DES VILLES

A l'heure actuelle, Berlin, Leipzig, Strasbourg et Dusseldorf s'occupent de leur ventilation. Jusqu'ici on a donné la préférence aux ceintures de champs et de forêts. Cette ceinture doit entourer chaque ville et il est défendu d'y construire quoi que ce soit.

Si elle doit s'étendre, la ville enjambe par-dessus la ceinture. En 1893, Fasselberg, de Vienne, dessina une superbe ceinture qui a servi de modèle à

toutes celles qu'on a imaginées par la suite.

Berlin hésite maintenant à adopter ce plan. Jusqu'ici, il ne pouvait rien faire, n'ayant aucune autorité municipale homogène. Berlin proprement dit, comptant deux millions d'habitants, avait un gouvernement distinct de ceux des autres districts municipaux qui l'entouraient avec deux autres millions d'habitants. Depuis 1911, Berlin possède un "Zweckverband" ou conseil municipal général qui gouverne la ville et les faubourgs avec droit de contrôle sur certaines affaires spécifiques. Les précédents ont fait la question des champs et forêts. M. Dernburg, ministre des colonies, en fait partie et travaille avec énergie à la solution du problème. Le projet original consistait en l'achat du Grunewald et des autres forêts voisines pour empêcher qu'on y bâtit. Ce projet est en partie mis en acte, mais il a beaucoup d'adversaires.

LES CEINTURES DE FORETS

Une nouvelle école ne veut pas de la ceinture de forêts et de plaines. Elle déclare que l'expérience de Dusseldorf en a démontré la faiblesse: la supériorité du coin. La faiblesse du projet des ceintures consiste en ce que celles-ci doivent être divisées en sections par des lignes de communications rayonnant d'un centre et en ce qu'un homme pauvre qui a plusieurs enfants ne peut se payer le tramway pour se transporter dans la ceinture. Une enquête faite à Vienne montre que 72 pour cent des enfants de six à dix ans ont voyagé dans un tramway ou dans un convoi et que 37 pour cent seulement ne sont jamais sortis de leurs demeures.

Le nouveau projet consiste en ce que la ceinture continuera à exister, mais qu'elle enverra des coins dans la ville, de plus en plus étroits à mesure qu'on arrivera vers le centre. Tous ces coins devront communiquer ensemble par d'étroites rues qui se vendront séparées et invisibles des chemins urbains.

Chaque habitant aurait une promenade de campagne à quelques verges de sa maison et pourrait arriver en pleine forêt sans avoir à marcher pendant des miles dans des rues chaudes. Des artères ordinaires passerait par-dessus les rangées de maisons et à l'arrière, il y aurait des ruelles ombrées conduisant aux coins de forêt. "Vue du haut d'un ballon, dit le Dr Eberhard, de Brême, une pareille ville paraîtrait à son centre aux trois quarts grise et à un quart verte; un peu plus loin, elle serait à moitié grise et à moitié verte; à l'extrême, presque entièrement verte, avec quelques rares maisons. Une ville pareille couvrirait une vaste superficie, mais les communications rapides de l'avenir la feraient paraître à ses habitants plus petite que les villes encombrées et sans parcs du présent."

VILLES OU L'ON VIT; VILLES OU L'ON TRAVAILLE

Un autre problème est celui de la séparation de la ville où l'on vit de celle où l'on travaille. Le feu maire Kirsner, de New-York, a écrit que les New-Yorkais pour les bureaux. Quand on a parlé, l'an dernier, de reconstruire l'Innenstadt, ou ville intérieure de Vienne, on a soumis un plan de gratte-ciels, mais, avec les lois allemandes et autrichiennes, il est impossible de choisir semblable plan.

On discute aussi la séparation des fabriques et ateliers et des quartiers d'habitation. Les villes de l'avenir devront non seulement mettre des distances entre ces agglomérations, mais elles devront aussi trouver quelque vrai moyen d'isolement. Un plan grandiose est celui qu'on a imaginé en Allemagne, sous le nom de "Randbebauung", il consiste dans la construction de murailles géantes autour des quartiers des fabriques, qui deviendraient ainsi invisibles. Le professeur Brinckmann, d'Eltingen, déclare que ce projet est impraticable: les cheminées des fabriques resteraient toujours visibles et si l'on construisait des murailles assez hautes pour les cacher, elles cesseraient de tirer. D'après un autre projet, on construirait les centres manufacturiers au loin dans les forêts. Les villes de Westphalie font des expériences pour trouver quelles espèces d'arbres résistent le mieux à la fumée faite par les différentes fabriques et les fumées des cheminées.

Selon certains théoriciens, la différenciation des fonctions urbaines doit être portée encore plus loin. La ville de l'avenir devra avoir son quartier d'amusements, comme son quartier d'affaires, son quartier industriel et son quartier d'habitation.

"La solution idéale, selon un conseiller municipal de Mannheim, serait d'avoir la ville d'amusements à une distance de vingt ou trente kilomètres de la ville proprement dite, avec des voies électriques venant de tous les quartiers d'habitation. On prendrait moins de temps pour arriver à la ville d'amusements qu'il n'en faut actuellement pour arriver au centre d'une ville d'affaires, et se concentrer à présent toutes les places d'amusements, et l'on ferait des économies sur le prix du voyage, parce que le coût très bas du terrain et la concentration amèneraient une diminution dans le prix des théâtres, des concerts et des autres amusements. Les théâtres d'été joueraient en plein air; toutes les salles seraient entourées de vastes jardins; on combinerait le sport et les amusements, au lieu de les séparer comme aujourd'hui."

Au congrès qui aura lieu bientôt à Stuttgart, on discutera beaucoup d'autres plans pour les villes de l'avenir. Le souverain qui règne à Stuttgart, le roi de Wurtemberg, s'intéresse beaucoup à la construction des villes. Le roi Guillaume est une autorité reconnue sur les questions des maisons ouvrières. Selon lui, c'est une erreur de séparer les maisons des fabriques. Il explique que la séparation devrait se faire entre la place de travail et la place d'habitation d'un côté, et la source du pouvoir d'autre. L'électricité devrait être engendrée à une certaine distance et transmise aux villes tant pour les fabriques que pour l'usage domestique. Les fabriques devraient être sans fumée et sans danger, et il n'y a pas de raison pour qu'elles ne soient pas aussi belles que les maisons ordinaires. Ce projet conviendrait aux manufactures qui brûlent du charbon pour engendrer leur pouvoir seulement. Celles où le combustible fait partie du procédé manufacturier lui-même devraient être séparées des maisons, et, dans ce cas, dit le roi Guillaume, il y a jusqu'à bout de la théorie, les parcs devraient payer les voyages de leurs employés.

William POLLOCK, (du "Free Press Bulletin", Winnipeg, 11 juin 1913.)

Courrier de Québec

(De notre correspondant)

FILLETTE BRULÉE VIVE

Québec, 23. — Une fillette de treize ans, Mlle Beaumont, enfant de M. Charles Beaumont, couvreur, demeurant rue Biganette, a mis le feu à ses vêtements, samedi matin, en allumant un poêle avec du pétrole. Comme elle versait l'huile dans le poêle où elle venait d'allumer le feu, une explosion se produisit et les flammes se communiquèrent au bûche qu'elle tenait, puis elle a elle-même été brûlée. Affolée, l'enfant se précipita par une fenêtre, sur un petit hangar appartenant à la maison, puis dans la rue où ses cris attirèrent des voisins à son aide. On lui arracha ses vêtements en flammes, mais le feu l'avait, entre-temps, grièvement brûlée par tout le corps et elle succomba à ses blessures, samedi après-midi.

L'ACCOLLECTE

Québec, 23. — La souscription organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec pour venir en aide aux Canadiens-français d'Ontario a rapporté jusqu'ici la somme de \$588. En tête de la première liste apparaissent le Comité Permanent de la Langue Française pour \$550, M. Deschamps pour \$100, M. Deschamps pour \$100 et la Ligue de la presse catholique, pour \$10.

CHUTE MORTELLE

Québec, 23. — Thomas Boyd, jeune Irlandais de 24 ans, qui travaillait à la démolition de l'épave du "Bavarian", à l'Anse aux Sauvages, Lauzon, perdit pied en passant sur l'écouillote principale de l'ancien géant des mers, vendredi après-midi, et tomba dans la cale qui était alors remplie d'eau. Quand on le retira il avait cessé de vivre.

MOINS D'ECHEVINS

Québec, 23. — L'échevin Lavigne, représentant au conseil de ville, le quartier Saint-Jean, a donné avis à la dernière réunion du conseil, qu'il proposait à la prochaine séance, la réduction du nombre des échevins à un au lieu de deux par quartier, et que la charte de la cité soit amendée en conséquence à la prochaine session. Si cette proposition était acceptée, le conseil se trouverait réduit de moitié, le nombre des échevins ne serait que de douze. La motion fera le sujet d'un intéressant débat.

CAMBRIOLAGE A LA DYNAMITE

Québec, 23. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs ont pénétré avec effraction dans le bureau de MM. F. Kirouac et fils, coin des rues Saint-Pierre et Saint-Paul, ont essayé en vain de faire sauter le coffre-fort avec de la nitro-glycérine. L'explosion s'est produite et le coup a été si fort qu'il a été entendu à une forte distance dans la basse-ville; mais il n'a pas eu le résultat qu'on attendait les voleurs, une des pentes seulement a été brisée et plusieurs vitres brisées, mais le coffre-fort n'a été volé ni touché. Les cambrioleurs ont pris le poudre d'escampette ensuite, craignant d'avoir éveillé l'attention du voisinage. Trois petits messagers du télégraphe avaient vu en effet de la fumée s'échapper d'une des fenêtres et donné l'éveil à la police. Celle-ci ne put toutefois retrouver les voleurs qui sont encore à large.

Dans la même nuit, des voleurs qui l'on croit être les mêmes que précédemment, se sont introduits dans le magasin de M. Deschamps, marchand de chaussures de la rue Saint-Valier, et ont enlevé une somme de \$80. Les voleurs ont mis le feu probablement à la première femme qui ait occupé une position de ce genre. Le salaire qui y est attaché est de \$825 par année. Pendant que son mari sera premier ministre, elle versera ses appointements au fonds des sténographes.

Mme Zahle a un fils âgé de 12 ans; elle a décidé de ne pas se mêler à la société à cause de ses intérêts domestiques.

La Société Agricole des Fromagers de Québec

Rapport de la vente de fromage du 19 juin 1913 au Board of Trade par A. G. Trudel, gérant.

Quantité: 1250 boîtes; qualité: No 1; acheteurs: Hodgson et Rowson; prix: 129-16.

Quantité: 1079 boîtes; qualité:

LA VIE SPORTIVE

LES CANADIENS-FRANÇAIS ONT JOUE DE MALCHANCE

QUOIQUE BATTUS PAR LES INDIENS DE CHARLIE QUERRIE, LE NATIONAL A FAIT EXCELLENTE FIGURE A TORONTO SAMEDI DERNIER. — DECARIE JOUAIT POUR LA PREMIERE FOIS CETTE SAISON POUR LES "HABITANTS".

Toronto, 23. — Les amateurs de base-ball de Toronto ont assisté samedi dernier à une joute de croisée des plus intéressantes entre les clubs National et Tecumseh. Les deux équipes étaient bien matchées et le résultat final de la joute fut incertain du commencement à la fin. Le jeu fut rude mais ne tourna jamais en brutalité.

Les Tecumseh se lancèrent à l'attaque plusieurs fois dans la deuxième période, mais L'Heureux se montra chaque fois à la hauteur de la situation. Les équipiers s'adonnèrent plusieurs fois au tripping au cours de cette période et Decarie fut mis à l'amende pour avoir rudoyé McDougall.

Felker et Degray eurent une petite altercation au commencement de la dernière période et furent punis d'amende.

Collins remplaça Carmichael et à peine était-il entré dans le jeu qu'il frappa Cattarichin sur le nez. Les équipiers du National gémirent mal ces représailles et il fallut y avoir une médiation de Charlie Querrie arrêta à temps.

COMPOSITION DES EQUIPES

Tecumseh Position National

1. — Tecumseh — Querrie . . . 11.

2. — Tecumseh — McGregor . . . 2.

3. — Tecumseh — Smith . . . 2.

4. — National — Dussault . . . 4.

5. — Tecumseh — McGregor . . . 3.

6. — Tecumseh — McKenzie . . . 3.

7. — National — Degray . . . 7.

8. — Tecumseh — McGregor . . . 0.30

9. — National — National . . . 5.

Résultat : Tecumseh, 6; National, 3.

Arbitres : Roddy Finlayson et Joe Marshall.

SOMMAIRE

1. — Tecumseh — Querrie . . . 11.

2. — Tecumseh — McGregor . . . 2.

3. — Tecumseh — Smith . . . 2.

4. — National — Dussault . . . 4.

5. — Tecumseh — McGregor . . . 3.

6. — Tecumseh — McKenzie . . . 3.

7. — National — Degray . . . 7.

8. — Tecumseh — McGregor . . . 0.30

9. — National — National . . . 5.

Résultat : Tecumseh, 6; National, 3.

Arbitres : Roddy Finlayson et Joe Marshall.

SOMMAIRE

1. — Tecumseh — Querrie . . . 11.

2. — Tecumseh — McGregor . . . 2.

3. — Tecumseh — Smith . . . 2.

4. — National — Dussault . . . 4.

5. — Tecumseh — McGregor . . . 3.

6. — Tecumseh — McKenzie . . . 3.

7. — National — Degray . . . 7.

8. — Tecumseh — McGregor . . . 0.30

9. — National — National . . . 5.

Résultat : Tecumseh, 6; National, 3.

Arbitres : Roddy Finlayson et Joe Marshall.

SOMMAIRE

1. — Tecumseh — Querrie . . . 11.

2. — Tecumseh — McGregor . . . 2.

3. — Tecumseh — Smith . . . 2.

4. — National — Dussault . . . 4.

5. — Tecumseh — McGregor . . . 3.

6. — Tecumseh — McKenzie . . . 3.

7. — National — Degray . . . 7.

8. — Tecumseh — McGregor . . . 0.30

9. — National — National . . . 5.

Résultat : Tecumseh, 6; National, 3.

Arbitres : Roddy Finlayson et Joe Marshall.

SOMMAIRE

1. — Tecumseh — Querrie . . . 11.

2. — Tecumseh — McGregor . . . 2.

3. — Tecumseh — Smith . . . 2.

4. — National — Dussault . . . 4.

5. — Tecumseh — McGregor . . . 3.

6. — Tecumseh — McKenzie . . . 3.

7. — National — Degray . . . 7.

8. — Tecumseh — McGregor . . . 0.30

9. — National — National . . . 5.

Résultat : Tecumseh, 6; National, 3.

Arbitres : Roddy Finlayson et Joe Marshall.

SOMMAIRE

1. — Tecumseh — Querrie . . . 11.

2. — Tecumseh — McGregor . . . 2.

3. — Tecumseh — Smith . . . 2.

4. — National — Dussault . . . 4.

5. — Tecumseh — McGregor . . . 3.

6. — Tecumseh — McKenzie . . . 3.

7. — National — Degray . . . 7.

8. — Tecumseh — McGregor . . . 0.30

9. — National — National . . . 5.

Résultat : Tecumseh, 6; National, 3.

Arbitres : Roddy Finlayson et Joe Marshall.

Le meeting d'Ottawa

IL S'EST TERMINE SAMEDI APRES-MIDI AU PARC CONNAUGHT. — LE HANDICAP MARCHANTS SE GAGNE PAR TAWTON FIELD.

Ottawa, 23. — Une grande foule a assisté à la matinée de clôture de la réunion de Connaught Park. Voici les résultats des épreuves :

1ère course, chevaux de 3 ans, 7 furlongs : 1. Havrock, 116, G. Burns, 3 à 1, 4 à 5, 1 à 3; 2. Magpie, 105, J. Robbins, 7 à 1, 2 à 1, au pair; 3. Breatplate, 100, J. Williams, 4 à 1, au pair, 1 à 3. Temps, 1:29.25. Rustling, Wickson, Calumny ont aussi couru.

2ème course, 5-1-2 furlongs : 1. Bat Masterson, 106, J. Montour, 5 à 2, 7 à 10, 1 à 3; 2. Clem Beachey, 98, H. Snyder, 7 à 1, 2 à 1, 3 à 5; 3. Geo. S. Davis, 109, J. Guillett, 30 à 1, 10 à 1, 4 à 1. Temps, 1:09. Baron De Kalb, Rosemary, Stry, Marsand ont aussi couru.

3ème course, maidens, 1 mille : 1. Adhon, 102, E. Ambrose, 5 à 2, 1 à 2; 2. Clinton, 107, H. Snyder, 7 à 1, 5 à 2, 7 à 1; 3. Kaydrosos, 104, D. Connolly, 5 à 1, 2 à 1, 9 à 10. Temps, 1:43.15. Fuschia, Billy Collins et Lord Ladas ont aussi couru.

4ème course, 1-16 mille : 1. Big Dipper, 107, W. Hopkins, 2 à 1, 7 à 10, 1 à 3; 2. Husky Lad, 107, E. Ambrose, 6 à 1, 5 à 2, 6 à 5. Temps, 1:49.35. Mycenae, Ursula, Emma, Tording et Henry Hutchinson ont aussi couru.

5ème course, 1 mille : 1. Towton Field, 110, E. Ambrose, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; 2. Pardon, 108, L. Deronde, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2; 3. Ymir, 106, C. Gross, 11 à 5, au pair, 1 à 2. Temps, 1:41.35. Terrible Bill, Chudekles, Etfendi, Griff et John Reddon ont aussi couru.

6ème course, 6 furlongs : 1. Jonquil, 100, Dunn, 4 à 1, 8 à 5, 7 à 10; 2. Afterglow, 97, A. Neylon, 11 à 5, 1 à 2, 1 à 5; 3. Jewel of Asia, 110, J. Dreyer, 20 à 1, 8 à 1, 3 à 1. Temps, 1:14.15. Rosemary, Pawn, Defy, Cherry Seed, Jack Nunnally et Slicie ont aussi couru.

7ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

8ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

9ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

10ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

11ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

12ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

13ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

14ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

15ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

16ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

17ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

18ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

19ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

20ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

21ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

22ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

23ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

24ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

25ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

26ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

27ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

28ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

29ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

30ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

31ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

32ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

33ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

34ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

35ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

36ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

37ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

38ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

39ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

40ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

41ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

42ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

43ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

44ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

45ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

46ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A. Neylon, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1; 2. Fairy Godmother, 84, L. Deronde, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3. Hedgerose, 110, H. Snyder, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps, 1:49.35. Ben Perry, Jack Laxon, Judge Monk et Merry Lad ont aussi couru.

47ème course, 1-16 mille : 1. Adolante, 99, A.

TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heurt et Harrison, 35 rue Notre-Dame-Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum... 74
Minimum... 50
Aujourd'hui minimum... 75
Même date l'an dernier... 53

BAROMETRE:
8 h. matin: 30.01; 11 h. matin: 29.99; midi: 29.97.

DEMAIN
BEAU ET CHAUD

La Ville de l'avenir

Nous signalons à nos lecteurs une étude très intéressante, qu'on trouvera à l'intérieur sur la *Ville de l'avenir*. M. William Pollock étudie les problèmes de la construction des cités et l'application qu'on en fait en Allemagne.

On verra comment les architectes d'Europe envisagent les divers aspects de la question, au point de vue de l'hygiène, de la beauté, de la commodité et de l'efficacité industrielle. L'auteur cite en particulier le projet de Dusseldorf et expose les critiques dont ont été passibles les bâtisseurs d'autrefois.

F. P.

Le Centenaire Veullot

La dernière livraison de la *Nouvelle France* consacre à Veullot, sous la signature de Raphaël Germain, un article de premier ordre. Nous croyons que cet article sera suivi de plusieurs autres sur le même sujet.

Le nouvel évêque de Peterboro

Peterboro, 23. — Monsieur l'archidiacre Carey, administrateur du diocèse de Peterboro depuis la mort de Mgr O'Connor, a reçu avis de déléguation apostolique de Saint-Sacrement à nommé évêque de Peterboro, le révérend M. M. J. O'Brien, recteur de l'église du Sacre-Cœur de Jésus. M. O'Brien est très populaire et considéré comme très digne de l'honneur qui lui échoit. Bien qu'il ne soit âgé que de 38 ans, et qu'il n'ait que treize ans de prêtrise, ses dons d'orateur, sa science doctrinale et les services qu'il a rendus à l'église l'ont rendu digne de la promotion qui lui est accordée. Il est à la tête de la Société d'abstinence totale de Saint-Pierre, qui compte maintenant 2,000 membres.

Bénédiction papale

(De notre correspondant)

Québec, 23. — Le pape a envoyé sa bénédiction apostolique à la Supérieure et au personnel du couvent de Saint-François de Montmagny à l'occasion des fêtes qui ont eu lieu à cette institution. On a appris au cours de ces fêtes que les autorités de la Congrégation Notre-Dame à Montréal suggérèrent de placer une plaque commémorative ou d'ériger un monument sur le site de la ferme-mère, expropriée par la ville de Montréal pour commémorer le lieu où s'élevait cette institution historique.

Pour leurs familles

LE CONSEIL MUNICIPAL INSTITUERA UNE SOUSCRIPTION CRIPITION POUR LES FAMILLES DES VICTIMES DE L'INCENDIE D'HIER ET S'INSCRIRA EN TÊTE POUR \$5,000.

La Ville viendra en aide aux familles des quatre pompiers qui ont perdu la vie dans l'incendie d'hier matin. Le conseil municipal décrète cet après-midi d'ouvrir une liste de souscription en tête de laquelle la Ville s'inscrit pour \$5,000.

Le conseil votera aussi des condoléances aux familles des victimes.

A la Pointe Saint-Charles

Mardi soir, soirée patriotique sous les auspices du Cercle Vimont, de la F. J. C., dans la salle de l'École Saint-Charles, rue Island, à 8.15 p.m. Joli programme musical. Causerie sur la langue française, par M. le docteur Gauvreau, président de la Ligue du Parler Français.

Explication sur le système scolaire d'Ontario par un membre de l'A.C.J.C. Tous les cercles de l'Association sont invités à se faire représenter.

Le clergé, ainsi que tous les paroissiens de Saint-Charles sont cordialement invités également.

L'admission est gratuite, mais pendant la soirée, des pénuries fructueuses seront distribuées en échange d'une obole qui, nous l'espérons, sera généreuse.

Toutes les recettes seront remises au Comité du Sou de la Pensée Française.

Nous félicitons le Cercle Vimont de cette initiative et nous l'encourageons à continuer de faire de l'action en faveur d'œuvres de ce genre.

Mariage Courtois-Bélisle

Mardi 18, dans l'église de Saint-Stanislas de Kostka, a été célébré le mariage de Mlle Bernadette Bélisle avec M. L. Eugène Courtois.

M. Joseph Courtois, courtier, servait de témoin à son fils et la mariée avait pour témoin son frère M. N. Bélisle, marchand de Papineauville.

M. et Mme Courtois sont partis pour un voyage à New-York et Atlantic City.

Décès et naissance

Déclarations faites la semaine dernière à l'Hôtel Ville: décès, 157, dont 59 d'enfants âgés de moins de 5 ans; naissances, 232; maladies contagieuses, 145 cas, dont 34 de scarlatine, 23 de rougeole et 7 de variole.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Au cours d'un incendie dans une fabrique de portes et chassis de Sainte-Cunégonde, un mur s'écroule, tue quatre pompiers et en blesse plusieurs autres.--- Causes et pertes.--- Les quatre victimes sont des jeunes gens dont les états de service étaient déjà fort appréciés dans la brigade

Le maire Lavallée et le commissaire Lachapelle déclarent que Montréal honorerait le souvenir des victimes.--- Le festival de l'Association de bienfaisance des pompiers est retardé d'une semaine

FUNERAILLES PUBLIQUES

LES MORTS

Les quatre victimes sont:

John Charlie Forsyth, 33 ans, célibataire, 47 Cartier, poste No 4, faisait partie du service depuis le 5 août 1910.

Patrick Hamill, 34 ans, marié, laisse une veuve et deux enfants dont un âgé d'un mois, 123 rue Saint-Martin, en service depuis le 31 mai 1905; poste No 9.

Webster Molson, 25 ans, célibataire, 107 rue Duc, poste No 15, en service depuis le 9 janvier 1912.

James McDermott, 22 ans, célibataire, 392 Chemin Hibernia, poste No 15, en service depuis le 11 mars 1913.

transporté à l'hôpital Notre-Dame, qu'il quitta quelques heures après. Un autre, le pompier William Cooper, du poste No 15, reçut plusieurs coups de feu à la tête par un bouillie de mardiers et refusa de se faire transporter à l'hôpital, préférant retourner au poste où on le pensa. Les autres furent traités sur le champ et dans les hôpitaux qu'ils quittèrent immédiatement.

CAUSES ET PERTES

Les recherches faites jusqu'ici permettent d'établir que ce désastre, incendie à l'origine, fut allumé par un fumeur imprudent. La fabrique Sarrazin était fermée depuis samedi soir, à 6 heures, et dans sa tournée de nuit le gardien n'avait rien constaté d'insolite.

On évalue les pertes de la compagnie Sarrazin à près de \$100,000. Celles de la compagnie Rutherford à \$5,000 environ et les dégâts à la City Lee Company et au élos Redfern à \$12,500 chacun. Les dommages aux maisons privées à près de \$5,000.

LES SYMPATHIES

Son Honneur le maire Lavallée et le Dr P. Lachapelle, commissaire municipal, sous le contrôle duquel est placé le service des incendies, assistaient à l'incendie et se sont rendus dans l'après-midi aux quartiers généraux des pompiers pour présenter au chef Tremblay les sympathies de Montréal.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

Le maire déclara qu'à la veille même de leur grande semaine de réjouissances, les pompiers de Montréal venaient de donner un exemple de l'accomplissement du devoir qui ne pouvait que susciter davantage la sympathie du public pour leur association de bienfaisance.

Montréal, dit-il, est fier de son corps de pompiers; la plupart sont des jeunes gens mais tous sont intrépides et quoi qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, quand le devoir les appelle, ils n'hésitent pas un instant pour protéger la propriété et la vie de leurs concitoyens, de l'héroïsme de ceux qui perdirent la vie dans l'incendie de la veille.

étagé, on ne sait trop comment, et sembla la panique dans tout l'édifice. Sous la direction du sous-chef Marin les pompiers entreprirent la lutte et après une heure de travail ils se rendirent maîtres des flammes, cependant ils durent demeurer sur les lieux jusqu'à 3 h. 30 du matin car le feu menaçait de renaitre. Les propriétaires MM. Gross, Millan et Kahn évaluèrent les pertes à près de \$75,000.

Les occupants de l'édifice qui ont le plus souffert sont: Paul Lemaitre, la Coronation Billiard Room, la Royal Embroidery Works, la Strathcona Garment Company, le Musée d'Anatomie, le Dominion Medical Institute, J.-B. A. Lantôt, gantier et Tabak & Cousins, importateurs. Les dégâts au rez-de-chaussée ont surtout été causés par le feu.

Pendant deux heures la circulation des tramways fut presque interrompue rue Saint-Laurent et la police eut fort à faire contre l'immense foule de curieux.

CHEVAUX BRULÉS A LA POINTE SAINT-CHARLES

A quatre heures hier matin les pompiers de nouveau appelés au No 264 rue Liverpool, Pointe Saint-Charles où un incendie venait de se déclarer dans les écuries de M. H.-O. Trudeau. Deux chevaux et deux voitures appartenant à M. Antoine ont été carbonisés. Les dommages se chiffrent à quelques milliers de dollars.

Il y a douze ou quinze ans, un incendie éclata dans la fabrique Gilmore, angle de la place Youville et de la rue Saint-Pierre. Les planchers s'écroulèrent entraînant sous les débris les pompiers Laporte, Charpentier et King. Plus récemment dans un accident semblable, deux pompiers périrent à l'incendie d'un atelier situé rue Windward. A Sainte-Cunégonde un mur s'écroula sous la pression de la fumée, dans un incendie qui causa, à part cela, assez peu de dommages, et le pompier Gagnon fut tué par les briques. Nombreux sont les pompiers qui perdirent la vie dans des accidents de voiture, soit en répondant à l'alarme, soit en revenant.

Il y a eu plusieurs incendies dans lesquels des civils perdirent la vie. On cite la catastrophe du "Herald", avec 38 morts, l'incendie de l'école d'Hocheville, dans lequel l'institutrice Sarah Maxwell et seize enfants furent asphyxiés; celui du King's Hall, rue Saint-Catherine, qui fit sept victimes; celui du club Mont-Royal, où deux personnes, dont le pompier Hunt, se tuèrent; celui du Board of Trade, il y a douze ans, dans lequel deux personnes perdirent la vie.

Le capitaine L. H. Archambault, inspecteur des cadets de la division de Montréal, sera tenu les soirées à la Salle d'exercice, coin Craig et Hôtel de Ville, 2e porte à droite en entrant, pour enrôler les enfants et donner tous les renseignements voulus aux parents.

Les professeurs qui ont des listes de noms voudront bien les remettre au plus tôt à l'inspecteur des Cadets ou les lui envoyer par la poste, à la boîte postale No 70, station B, Montréal, afin que les derniers arrangements de transport et de nourriture soient complétés.

On demande un plan
Deux rapports des commissaires recommandant d'acheter des terrains de M. G. Beausoleil seront renvoyés au bureau par le conseil, qui veut avoir un plan clair et détaillé.

M. Beausoleil offre trois terrains: 219,805 pieds carrés pour agrandir le parc Crémazie et 25,975 pieds carrés, à 31 sous le 1/2 le pied, pour ouvrir terrain à la ville, à 30 sous le pied, soit en tout \$73,734; 74,680 pieds carrés, à 35 sous le 1/2 le pied, pour ouvrir le rue Saint-Grégoire, soit au total \$23,544.20.

Soldats au bain
Montpellier, 23. — Le conseil de guerre du 15e corps a condamné deux soldats compromis dans les troubles récents à cinq ans de travaux publics et onze autres à des peines variant de un an à cinq ans de prison.

La fourniture du charbon
Les commissaires ont accordé le contrat pour la fourniture du charbon aux maisons suivantes: Andrew Baile, 150 tonnes de charbon de force; à \$5.50 la tonne; Jos. Ellis, Evans Frères, la Compagnie George Hall, les Merchants Coal Company, Andrew Baile, J. O. Labrecque, 6,050 tonnes d'anthracite à parts égales, aux prix suivants: \$7.75 la tonne, grosseau Stove, \$7.50 la tonne, grosseau Furnace, \$7.75 la tonne, grosseau Egg, \$8 la tonne, grosseau Chesnut.

L'opinion d'un échevin
L'échevin N. Lapointe, parlant de l'incendie de dimanche matin dans lequel quatre pompiers ont péri, a déclaré: "Si les commissaires avaient mis à l'expropriation de la Montreal Water and Power Company, au lieu de l'achat de la ville, la Ville aurait depuis longtemps augmenté la pression de l'eau, dans le feu, l'eau qui désert cette compagnie."

Nomination prochaine
(De notre correspondant)
Québec, 23. — M. Achille Larue, député fédéral de la Côte de Circuit et ancien député de Bellechasse, sera nommé sous chef greffier de la Cour de Circuit à la place de M. P. B. Carrazin, qui prend sa retraite.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

La Compagnie
BRODEUR
LIMITÉE
533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre

Services à Diner
POUR LA CAMPAGNE
Un service bleu, dessin "Blue Willow" de 108 pièces à... \$15.00
Ce service est le plus ultra de la table de la maison de campagne.
Provenant d'une fabrique de grande réputation, la qualité de la porcelaine est la meilleure.
A TOUTS NOS MAGASINS

Les Disques doubles Columbia
s'adaptent à tous les Graphophones et durent plus longtemps que les autres.
Vous les trouverez chez:
CANADIAN GRAPHOPHONE Co., 21 rue Victoria
FOISY FRERES, 210 Sainte-Catherine Est
J.-A. HURTEAU, 316 Sainte-Catherine Est
HURTEAU, WILLIAMS & Co., 589 Sainte-Catherine Ouest
LAYTON BROS., Coin Sainte-Catherine et Stanley

Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST
Mardi, Lots Spéciaux de papier-tenture
PETITS LOTS.—Chaque lot comprend les quelques rouleaux qui restent des lignes qui se sont le mieux vendues. Sur plusieurs de ces lots, le prix est plus bas que le prix original de chaque rouleau. Prix, le lot... 25c à \$1.49

D. GAGNON & CIE
Magasin à Rayons
Angle Saint-Laurent et Dorchester
Comptoir de la Soie
Le public ne sait pas la quantité de belles soies que nous vendons, il n'y a pourtant rien d'étonnant quand on songe au prix ridicule auquel nous les offrons.
Soies noires Surah, de 50c. En vente à 29c.
Soies glacées pure soie, en brun, ciel et cardinal, de 50c. En vente à 52c.
Soies de soie, noir, blanc, crème, mauve, ciel, rouge, etc., de 75c. En vente à 50c.
Soie double largeur, maintenant en vente. Ceintures en soie, bonne qualité pour toilette d'été, ou toilette de soirée.

N.-G. Valiquette
LIMITÉE
Grand Magasin de Meubles
471-477
Ste-Catherine Est
NOUS VOUS OFFRONS
Une réduction très considérable dans le prix de nos glacières. Nous en avons de toutes les qualités et de toutes les grandeurs.
Voyez notre grande annonce en page 4.

Vallières
rue Ste-Catherine Est, coin Montcalm Limitée
Parapluies
Parapluies pour dames en taffetas de coton avec manche directoire, en bois d'ébène et brun... 89c
Parapluie directoire mercerie avec manche argenté et doré... \$1.19
Parapluie en soie glacée, bord ruban, manche directoire, en beau bois noir et couleur, et bout argent et doré.
Habits pour Enfants au 2ème Etage

EUGÈNE VIAU
Nouveaux Magasins
Ste-Catherine Est
Coin Maisonneuve
Très Spécial au Département des Cotons, Toiles et Indiennes
1200 verges de toile Oxford, 2 verges pour... 14c
1500 verges de zéphir, couleurs assorties, 2 verges pour... 14c
1400 verges d'indienne, patrons nouveaux, 2 verges pour... 14c
Prix d'anniversaire, 2 verges pour... 14c
Des douzaines de serviettes de toile, grandeur 17 x 34. Très spécial à l'occasion de notre anniversaire, 2 pour... 14c
25 douzaines de serviettes de bain, grandeur 17 x 36, 2 pour... 14c

Armand Fauchon
un évadé de l'île au Diable
New-York, 23. — Les détectives new-yorkais Ditch et Borman sont arrivés hier matin à New-York, avec Armand Fauchon et Emile Leroy.
Les deux prisonniers comparaitront au cours de la journée devant le magistrat Handy, de la cour du Premier District.
Quatre autres individus, amenés de Montréal, sont maintenant détenus dans la prison du comté de Richmond, sous l'accusation de vol et de participation à l'incendie de la demeure de Jacques Dier, le 6 juin, à Staten Island. Ce sont Elsie Fauchon et Ernest Fauchon, épouse et fils d'Armand Fauchon, Albert Perucot et Louis Le Grand.
On prétend que Fauchon est aussi accusé d'avoir fait pendant plusieurs mois la traite des blanches.
La police new-yorkaise recherche actuellement un septième escroc impliqué dans l'incendie de Staten Island.

Pickpocket aux Assises
Charles Kline, le pickpocket arrêté en flagrant délit de vol de \$21 appartenant à M. W. A. Wilson, devra subir son procès devant la Cour d'Assises. L'enquête conduite ce matin devant le juge Lafontaine a révélé le fait que Kline a offert de l'argent au détective qui l'avait arrêté pour se faire relâcher.

Mort de Mme Lucie-Félix-Faure Goyau
Paris, 23. — Mme Lucie-Félix-Faure, Goyau, fille de l'ancien président Faure, est morte hier à Paris.
Mme Georges Goyau, femme de lettres et auteur de plusieurs ouvrages, était très favorablement connue dans les cercles littéraires parisiens et étrangers.

Situation critique
(Service particulier)
Vienne, Autriche, 23. — Une dépêche spéciale de Sofia dit que la Bulgarie a définitivement refusé l'invitation de l'Empereur de Russie à une réunion des premiers ministres des Etats balkaniques à Saint-Petersbourg pour discuter la situation.

DECES
PAQUETTE. — En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 67 ans est décédé Mme Veuve Paul Paquette, (née Odéline Chaput).
Les funérailles auront lieu à l'Assomption mardi matin.
Le convoi funèbre partira de la résidence, 312 rue Visitation, vers les 2 heures 30 de l'après-midi, pour se rendre à la gare du Grand-Nord.

Discussions et interpellations
Le rapport de la commission spéciale sur l'amélioration du service des tramways sera présenté au conseil, cet après-midi et probablement adopté, mais ce ne sera pas sans discussion. Les échevins des quartiers excentriques se proposent de critiquer le rapport et l'échevin Ward a préparé un amendement concernant la route de la ligne Windsor.
On s'attend aussi à plusieurs interpellations concernant l'article de la "Patrie" de samedi, intitulé "On va le magot?" et de l'article du "Pays" à propos de barrière de péage.